

CHENNEVIÈRES LE MAG

NUMÉRO 32 • SEPTEMBRE-NOVEMBRE 2022



BONNE RENTRÉE !

A votre
écoute..
solutions auditives

Votre audition mérite le meilleur

Nous faire confiance, c'est :

1. L'accès aux meilleures solutions auditives parmi les plus grandes marques aux prix les plus justes.
2. La garantie d'un service de proximité pour un contrôle qualité personnalisé et régulier
3. L'accès aux soins pour tous grâce au 100% santé
4. **Entraînement auditif illimité** avec le fauteuil HearFit



Guillaume CAILLOU
Audioprothésiste
diplômé d'état

NOGENT-SUR-MARNE

01 41 95 23 74

PONTAULT-COMBAULT

01 60 02 10 98

LAGNY-SUR-MARNE

01 64 30 02 38

CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE

01 45 90 22 80

Solution
d'entraînement
auditif

Hearfit
auditif

**TEST
GRATUIT**



www.a-votre-ecoute.fr

Une bonne banque
finance votre maison.
Une très bonne permet
aussi de la protéger.

 **Homiris**
Alarme et télésurveillance

Homiris est un service opéré par EPS - SAS au capital de 1 123 600 euros - Siège social : 30 rue du Doubs 67100 STRASBOURG. Correspondance abonnés : 36 rue de Messines CS 70002 5989 | LILLE CEDEX 9. RCS Strasbourg n° 338 780 513 - Code APE 80.20Z. L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité sous le numéro AUT-067-2117-04-16-20180359358 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Caisse Fédérale de Crédit Mutuel RCS Strasbourg B 588 505 354. Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffaisen, 67913 Strasbourg Cedex 9. RCS Strasbourg B 588 505 354 - N° Orias : 07 003 758.

OPÉRE PAR
eps

Crédit Mutuel

Plateau Briard

43 rue du Général de Gaulle - 94430 Chennevières-sur-Marne
Tél. : 01 56 87 13 14 - Courriel : 0616902@creditmutuel.fr

Chères Canavéroises, chers Canavérois,

Après le théâtre, la voirie, le Marché à Performance Énergétique (éclairage), l'école Germaine Tillion, le nouveau centre Jean Moulin, le city stade, etc. l'été a été riche en nouvelles mises en chantier.

L'école du Moulin à Vent

À notre arrivée en 2014, nous avons découvert l'état de délabrement avancé de bon nombre de voiries et bâtiments. Cette école qui ne répondait à aucune norme sur le plan de l'accessibilité et de la sécurité, sur le plan thermique et acoustique va être totalement réhabilitée.

Le gymnase se trouvant, pour sa part, dans un état encore plus préoccupant que l'école, sera démolit et reconstruit pour faire place à un nouvel équipement répondant aux normes actuelles. Ces travaux occasionneront des difficultés d'usage temporaires pour les enfants et les enseignants, mais à l'issue des travaux, ils bénéficieront d'un établissement et d'un gymnase dignes d'une ville d'aujourd'hui.

Le Fort de Champigny

Après la première phase ayant permis la création du cheminement et la réfection du mur d'escarpe, une seconde tranche est maintenant à l'œuvre avec la réhabilitation du dormant (passerelle d'accès). Celui-ci présente un caractère patrimonial exceptionnel lié à l'époque de sa construction dont seulement 2 exemplaires sont encore visibles en France. Les matériaux utilisés pour la structure du pont sont identiques à ceux de la Tour Eiffel.

Le pont basculant, le poste de garde, l'arche d'entrée, l'ensemble des murs d'escarpe, la poudrière et les caponnières de gorge et du saillant seront également restaurés. Enfin, le théâtre de verdure sera ouvert au public. Une

troisième tranche suivra avec la réhabilitation de l'imposant casernement.

Le mail Germaine Tillion / centre-ville et piste cyclable

Ce mail à usage différencié entre les piétons et les cyclistes préfigure un cheminement allant du centre-ville au futur TCSP sur la RD4. La piste cyclable est la première partie d'un axe allant du pont de Chennevières à la plaine des Bordes.

Le Marché à Performance Énergétique et la voirie

Ce marché qui a démarré en 2017 se prolonge cette année et vous pouvez en mesurer les effets en découvrant les nouveaux candélabres esthétiques et surtout économes en énergie. La remise en état des voiries résultant de l'audit de 2014 a porté cette année sur les rues d'Houin, Aristide Briand, Splendid Panorama, Noyon, Saint Mihiel et Mathilde Lapeyre. Ce à quoi il faut ajouter la réfection de 47 passages piétons et de 23 « dents de requins ».

Comment pouvons-nous mener ces travaux de front ?

Alors que l'État s'est désengagé de plus de 12 millions d'euros à Chennevières depuis 2014 et que la taxe d'habitation disparaît progressivement, certains tentent de vous faire croire que tout cela (et plus) serait possible sans participation financière des Canavérois.

Avec la suppression progressive de la taxe d'habitation, l'effort financier global des Canavérois reste toujours inférieur en 2022 à ce qu'il était en 2014. Les réalisations, bien présentes après trente-cinq ans d'inertie des précédentes municipalités, permettent d'éviter la dégradation, voire le péril et la fermeture sous contrainte de certains de nos équipements. Malgré un contexte économique difficile, il n'y



aura pas d'impact sur la qualité des services à la population assurés par des fonctionnaires dont la compétence et le dévouement sont bien réels.

Nous vous faisons confiance pour mesurer les effets de notre action pour donner à notre ville tous les atouts qu'elle mérite pour les équipements publics, la voirie et les services à la population.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée, en espérant vous retrouver lors des nombreuses manifestations de septembre, notamment lors de la rentrée culturelle au théâtre Roger Lafaille.

Bonne lecture
Bonne fidélité à toutes et à tous
Jean-Pierre Barnaud

Jean-Pierre Barnaud
Maire de Chennevières-sur-Marne
Vice-Président du Conseil Départemental
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris
Vice-Président de Grand Paris Sud Est Avenir

Scolaire

La future entrée du groupe scolaire du Moulin à Vent.



LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET DE RÉNOVATION DU GROUPE SCOLAIRE DU MOULIN À VENT

Chiffres-clés

1810

Nombre d'élèves inscrits en septembre 2022, dont 681 en maternelle et 1129 en élémentaire.

88

nombre de classes sur notre ville



93

enseignants

31

Nombre d'animateurs pour accueillir les enfants sur les différents temps périscolaires

60

Nombre d'animateurs sur la pause méridienne

3 accueils mixtes Maternelles/Elémentaires
Nombre d'accueils de loisirs

PRÈS DE 1810 ÉLÈVES VONT RETOURNER EN CLASSE DANS UN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE À CHENNEVIÈRES.

L'actualité, pour cette rentrée 2022, est la réhabilitation et la rénovation du groupe scolaire du Moulin à Vent. Les travaux ont débuté au mois d'août et se dérouleront en milieu occupé selon un calendrier adapté afin d'accueillir les élèves dans des conditions de travail optimales. Le montant des travaux s'élève à 11,2 millions d'euros hors taxes.

Le groupe scolaire du Moulin à Vent date des années 1970. Après la construction de l'école Germaine Tillion, la Municipalité a décidé d'engager une rénovation et une réhabilitation du groupe scolaire et du gymnase, et ce, dans la démarche éco-responsable engagée sur les bâtiments municipaux. L'objectif principal est de remettre aux normes les systèmes d'électricité, de couverture et de chauffage permettant des réductions de consommation d'énergie conformément aux normes éco-durabilité du projet. Les différents axes de réhabilitation sont les suivants afin de préserver la sécurité des usagers :

- Une rénovation thermique pour une isolation des bâtiments plus performante
- Le remplacement des menuiseries
- Le désamiantage

- L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
- Le remplacement des systèmes énergétiques avec une baisse des consommations énergétiques.

La réhabilitation du groupe scolaire du Moulin à Vent s'inscrit dans une démarche écologique bénéfique à la fois pour les élèves, les enseignants et la ville de Chennevières. Cette amélioration du confort prévoit une ventilation performante à double flux pour stimuler la qualité de l'air et la mise en place de matériaux adaptés qui limitent le bruit des chocs et les nuisances aériennes. La Ville s'engage pour une rénovation durable, soucieuse des normes environnementales, en hiver et en été. Une réduction de 40% des dépenses



Avant : l'entrée actuelle



Après : le bâtiment de l'école primaire avec le serpentin rénovés

© Atelier A Concept

énergétiques est ainsi prévue.

Ces travaux et les orientations de la Municipalité ont été présentés à tous les acteurs concernés : l'équipe enseignante du groupe scolaire, les représentants de l'Education nationale sur le secteur ainsi qu'aux parents d'élèves lors de plusieurs réunions.

Chronologie des travaux

L'école élémentaire pour une durée de 8 mois. Désamianté au cours du mois d'août, le bâtiment des élémentaires sera rénové le premier. 5 modulaires accueilleront une partie des élèves dans la cour de récréation, alors qu'une autre partie sera hébergée dans le bâtiment du périscolaire. Des blocs WC compléteront cet agencement, toujours dans la cour. Le bâtiment élémentaire sera remis aux normes avec une vingtaine de salles rénovées, ravalées dans des teintes plus douces. Les fenêtres des salles seront revues avec un éclairage lumineux et une isolation renforcée. Une accessibilité pour les personnes à mobilité réduite sera mise en place avec un ascenseur intégré aux côtés des escaliers qui seront élargis. Les salles de l'élémentaire seront conservées avec de nouvelles signalétiques, adaptées pour les enseignants et les enfants, favorisant un meilleur apprentissage. Lorsque le bâtiment des élémentaires sera réhabilité, les

élèves pourront rejoindre leurs nouvelles salles de cours.

L'école maternelle et le bâtiment périscolaire (à partir d'avril 2023) pour une durée de 6 à 8 mois. Le bâtiment 1 des maternelles sera rénové et réhabilité notamment avec l'agrandissement des dortoirs et la mise aux normes des systèmes électriques et de chauffage des salles de classe. Les 3 classes de la maternelle 1 sont conservées avec une attention particulière portée au remplacement du mobilier qui comprendra des matières et des textiles durables ou en bois, sertis d'amortisseurs au niveau du revêtement du sol. Les fenêtres subiront le même traitement que celles du bâtiment des élémentaires. Les cinq salles du périscolaire, quant à elles, garderont leur structure malgré leur rénovation avec de nouveaux équipements modernisés dans le bâtiment des élémentaires.

La cantine et le préau en forme de serpentin (à partir de décembre/ janvier 2023) pour une durée de 6 à 8 mois. Les travaux dédiés à la cantine commenceront par de nouveaux vitrages, des résilles métalliques dorées apposées sur des plaques en fibromatique. Les enfants déjeuneront temporairement dans les bungalows qui deviendront à ce moment

la « cantine mobile » du groupe scolaire du Moulin à Vent. Un serpentin sera installé dès l'entrée de l'école jusqu'à la cour des élémentaires afin d'abriter les enfants en cas de pluie ou d'intempéries.

Le gymnase, à partir de juin 2023 pour une durée de 12 mois. Cette partie du projet est la plus attendue car la plus ambitieuse sur le plan énergétique et esthétique ! Le gymnase sera rasé puis reconstruit avec une meilleure luminosité et isolation. Une nouveauté thermique et écologique s'ajoutera à ce vitrage : les coussins d'air. Les coussins d'air permettent en effet de varier le chauffage des bâtiments pour les baies vitrées en fonction du rayonnement du soleil, tout en gardant une isolation optimale au sein du gymnase selon la variation du climat à l'extérieur. Entièrement refait, le gymnase sera opérationnel pour la rentrée de septembre 2024.

En fonction de contraintes, qui ne sont pas toutes prévisibles, les dates de durée de la réhabilitation et de la rénovation du groupe scolaire du Moulin à Vent sont données à titre indicatif. Dans la mesure du possible, l'impact des travaux pour les riverains sera limité. Les enseignants, durant les travaux, trouveront

Scolaire



Le Maire Jean-Pierre Barnaud et Anne-Marie Vialatoux, adjointe à l'Éducation mesurent la forte dégradation du bâtiment.



Le gymnase aujourd'hui.



Le nouveau gymnase.

leur salle de réunion déplacée au sein de la loge du gardien.

Les travaux se déroulent en milieu occupé et entraînent quelques aménagements. Ainsi, les mercredis et durant les vacances scolaires, l'accueil de loisirs l'île Aux Enfants est transféré à l'école Germaine Tillion.

Les associations sportives occupant le gymnase seront temporairement accueillies dans d'autres équipements municipaux. Les cours de danse du conservatoire se dérouleront désormais dans la salle Cordelle en attendant la construction du pôle culturel du Grand Paris Sud Est Avenir en centre-ville.

POUR CE PROJET, LA VILLE BÉNÉFICIE DE SUBVENTIONS :

La Métropole du Grand Paris, via le Fonds d'Investissement Métropolitain, a attribué une première subvention de 259 000 euros pour la restauration scolaire et une seconde de 1 million d'euros pour la réhabilitation et la rénovation du Moulin à Vent pour les bâtiments scolaires et périscolaires. La Ville a sollicité une subvention d'un montant équivalent par la région Ile-de-France.

NOUVELLE MÉTHODE DE TARIFICATION

DEPUIS SEPTEMBRE 2017, LES TARIFS CALCULÉS EN FONCTION DU QUOTIENT FAMILIAL, n'ont pas été modifiés et la collectivité a supporté seule l'inflation. À partir du 1^{er} septembre, la Municipalité met en place une nouvelle grille tarifaire se basant sur un tarif au taux d'effort pour faire face aux augmentations des prix et permettre de poursuivre les investissements.

La Municipalité déploie les moyens nécessaires et possibles pour offrir aux élèves les meilleures conditions pour apprendre mais également découvrir, s'épanouir. Des partenariats sont signés avec des associations pour leur offrir des activités comme l'initiation aux échecs ou la découverte de la biodiversité. La Ville permet aussi aux enseignants d'emmener leurs élèves en classe découverte. Sur le temps périscolaire, les enfants peuvent participer à des activités de loisirs ou sportives comme le tournoi inter centres. Pendant les vacances, des séjours sont organisés, des activités et sorties sont proposées sur des thématiques comme le cinéma, le patrimoine...

D'autre part, depuis 2014, la Ville a investi 4 849 967 euros dans les établissements scolaires : tableaux blancs numériques, changement des sanitaires, réfection des espaces de restauration, changement des sols, rafraîchissement des classes... Des investissements plus conséquents ont été réalisés comme la construction de l'école Germaine Tillion et de l'Espace municipal Jean Moulin (21 millions euros) pour faire face au délabrement de l'école Corot. Les élèves profitent d'un bâtiment flamboyant neuf, performant, économe en énergie et respectueux de l'environnement. Les travaux de réhabilitation du groupe scolaire et du gymnase du Moulin à Vent viennent de débiter pour un budget de 11 267 610 € (HT) Voir page 4. Et cet effort devra être poursuivi



dans l'ensemble des groupes scolaires de la Ville : on ne peut à la fois dénoncer le réchauffement climatique et les passoires thermiques que constituent de nombreuses écoles sur le territoire national et refuser d'agir.

De nouveaux tarifs conséquence de la crise

Depuis 2017, la Ville a tenu à ce que les tarifs de la restauration scolaire et des prestations périscolaires restent stables. Mais en raison de l'inflation galopante, la Municipalité doit absorber des augmentations qu'elle ne peut plus supporter seule, si elle veut préserver ses marges financières en faveur de l'investissement et de la qualité du service public :

- La loi Egalim a fait augmenter le marché restauration scolaire de 100 000€ par an
- + 150 000 € pour les fluides (eau, électricité, gaz) dans les écoles
- Pour les transports, les devis sont actualisés en fonction du cours du gasoil et ne correspondent plus au marché en vigueur
- + 27% des tarifs pour le matériel pédagogique et les fournitures scolaires.

La Municipalité a donc décidé de changer la méthode de calcul en se basant sur un tarif au taux d'effort. C'est maintenant un coefficient multiplicateur qui permet de déterminer le tarif en lissant le coût par rapport aux revenus mensuels et prestations CAF avec l'application d'un montant plancher et d'un montant plafond en fonction du service proposé. Les revenus pris en compte sont les derniers, ce qui évite des difficultés pour des familles à la suite d'un licenciement, divorce... Les tarifs comportent un montant maximum et minimum. Cette nouvelle grille est effective pour les services de restauration, le périscolaire (le matin et le soir) et l'accueil de loisirs (le mercredi et les vacances), l'étude, les séjours enfance, les classes transplantées en fonction des revenus, de la composition de la famille et du nombre de ses enfants à charge.

Un seul document est à présenter pour valider votre quotient familial : l'attestation CAF indiquant votre quotient et un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (toujours demandé) pour valider votre adresse.

Cadre de vie

URBANISME : LES NOUVEAUTÉS

LA MUNICIPALITÉ A PRIS DES MESURES

pour régulariser et faciliter les démarches en matière d'urbanisme.

Instauration d'un barème relatif à la mise en œuvre des astreintes en cas d'infraction

La loi 27 décembre 2019 crée de nouvelles mesures administratives destinées à renforcer l'application du droit de l'urbanisme, afin d'obtenir rapidement une régularisation en cas d'infraction au code de l'urbanisme. Elles permettent notamment à l'autorité compétente de prononcer une astreinte sans recourir au juge correctionnel. Le maire peut mettre en demeure la personne responsable soit de réaliser les travaux de mise en conformité requis, soit de déposer une demande d'autorisation ou une déclaration préalable afin de procéder à la régularisation de la procédure. L'astreinte est une peine complémentaire permettant d'inciter financièrement l'exécution dans un certain délai de la condamnation à la démolition ou à la remise en état des lieux.

Lors de la séance du 9 juin, le Conseil municipal a approuvé un barème de sanctions en fonction



d'infractions constatées selon qu'il s'agisse d'une personne morale ou physique et variant de 12,50 €/jour pour non-conformité des travaux à 500 €/jour pour absence de permis de construire.

Les demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne

À partir du 5 septembre, vous pourrez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne via le site www.chennevieres.com qui vous dirigera vers la plateforme ID'AU. Ce téléservice gratuit vous permettra de faire et de suivre toutes vos demandes d'autorisations d'urbanisme de manière dématérialisée 7j/7 et 24 h/24 depuis chez vous. Cette démarche répond aux enjeux de modernisation des services publics, conformément à la loi ELAN de 2018.

À noter, le dépôt papier restera possible en mairie aux heures d'ouverture du service Urbanisme.



Des déchèteries ouvertes tous les jours et plus longtemps !

Depuis le 27 juin, les horaires des déchèteries de Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA), sont étendus.

Pour la déchèterie de la Queue en Brie : vous pouvez désormais y accéder tous les jours de 14 h à 18 h + les mercredi et samedi de 9 h à 12 h 30.

En offrant des plages horaires d'ouverture plus importantes, GPSEA souhaite inciter les habitants à venir déposer leurs déchets en déchèterie car ceux-ci bénéficient ensuite d'un traitement spécifique, catégorie par catégorie, pour une valorisation et un recyclage efficace et protecteur de l'environnement.

Cette extension des horaires d'ouverture répond aussi à l'objectif de lutte contre les dépôts sauvages.

C'est la première d'une série d'évolutions qui interviendront dans les mois à venir. Objectif : améliorer le service de collecte des déchets ménagers, au bénéfice des habitants et de l'environnement.

SALUBRITÉ DE L'HABITAT ET HYGIÈNE PUBLIQUE : UNE NOUVELLE ÉQUIPE D'EXPERTS



Moississures, peinture au plomb, problème électrique, risque d'intoxication au dioxyde de carbone : quand un logement présente un danger pour la santé ou la sécurité de ses occupants, il est possible de saisir le Maire de sa commune. Depuis juin 2022, le service urbanisme de Chennevières peut s'appuyer sur une équipe d'experts au sein de Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA), votre intercommunalité.

Depuis fin juin 2022, Chennevières a adhéré au service commun Hygiène publique de GPSEA. Ce service intervient sur demande des maires lorsqu'une situation menaçant l'hygiène publique a été signalée. Une fois saisi par le Maire, un assistant social ou les plaignants, les agents réalisent une enquête sur le lieu concerné et formulent des avis techniques sur les suites à donner pour apporter des améliorations au cadre de vie des habitants. Ils peuvent aussi dresser des procès-verbaux d'infraction aux règles d'hygiène et de santé publique.

CONTACT

Grand Paris Sud Est Avenir

Europarc - 14 rue Le Corbusier- 94046 Créteil - 01 41 94 30 00

LES ARBRES À CHENNEVIÈRES

BIEN TAILLÉ, NON MARQUÉ PAR LES AGRESSIONS, un arbre doit être planté dans un environnement favorable qui puisse lui permettre de s'épanouir. Or, à Chennevières, il s'avère qu'après l'étude phytosanitaire réalisée par le cabinet Phytoconseil, spécialiste du monde végétal, les arbres de notre ville sont dans un état moyen (*analyse basée sur les résultats des relevés effectués de 2018 à 2021*). Notre ville s'engage chaque année dans une amélioration de son potentiel arboré et présentera lors du prochain budget, un plan « arbres » comprenant, outre les nécessaires renouvellements, la plantation d'arbres nouveaux supplémentaires.

L'étude menée par le cabinet Phytoconseil

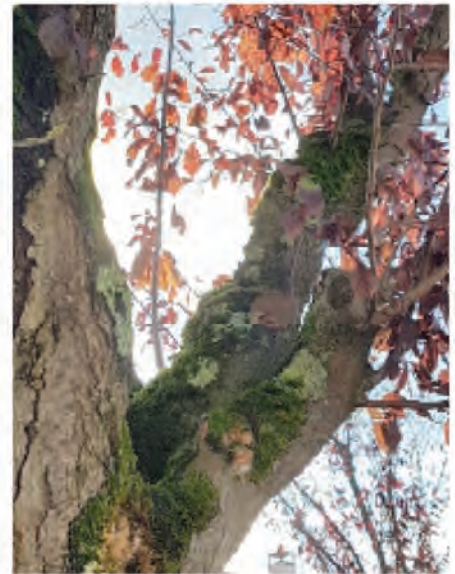
Avant 2018, aucune étude exhaustive des arbres de Chennevières n'avait été réalisée. C'est à l'occasion du projet de rénovation du Fort de Champigny que la première étude a été menée par le bureau d'études Phytoconseil. En 2018, les 68 marronniers situés près du Fort ont été étudiés. En 2019, une analyse sur différents sites de la ville a concerné 124 autres arbres. Fin 2020, la ville a souhaité faire une étude approfondie de tous les autres arbres dont elle a la responsabilité, d'août à décembre 2021, au pied des 1162 arbres concernés (*dont sont exclus les arbres situés sur les voies départementales, les collèges et le lycée*). Une fiche a été rédigée pour chaque arbre et un rapport complet est parvenu aux services de la ville au début de l'année 2022. En ville, soumis à de nombreuses contraintes, un arbre doit être surveillé tant sur le plan sanitaire que sur le plan de la sécurité des usagers.

Un patrimoine varié

Le patrimoine arboré de Chennevières se compose de 1834 sujets répartis en 60 genres et 83 espèces. Cinq espèces représentent 40% de cet ensemble. Les 153 érables sycomores et les 152 robiniers faux-acacias sont les essences majoritaires, représentant chacune 8% des arbres de la plantation. Principalement représentées au Fort de Champigny, ces espèces, constituées de boisements, réunissent à elles seules 27% du patrimoine sylvicole de la ville. En dehors du Fort de Champigny, les 145 frênes communs, les 144 érables planes et les 144 marronniers d'Inde sont les espèces principales des plantations de la ville. Comme le démontre cette étude, environ 80 arbres, des buttes du Bois l'Abbé, à la rue Claude Bernard en passant par le quartier « Mon Idée » et la rue du Belvédère sont considérés comme morts ou atteints de maladies ou présentent des plaies révélatrices de symptômes de



École du Moulin à Vent - prunier EMV 30 : fructifications du champignon *Phellinus pomaceus* sur le tronc.



Rue Vigée Lebrun - prunier RVL 20 : fructifications du champignon *Phellinus pomaceus* sur charpentières.



Rue Fragonard - pruniers RF 67 et RF 86 : fructifications du champignon *Phellinus pomaceus* sur, respectivement, tronc et branches.



Rue Descartes - prunier RD 37 : branches colonisées par *Phellinus pomaceus*.

dépérissement. Certains considérés comme dangereux ont déjà été abattus.

Des maladies à surveiller

Pourtant peu répandue à Chennevières, la maladie de la suie est présente sur deux érables sycomores grignotant le tissu ligneux, « la chair des arbres », due au

champignon « *Cryptostroma corticale* ». Les spores de ce champignon peuvent être dangereuses pour l'homme en cas de contacts répétés. D'un autre côté, les pruniers myrobolans constituent au total environ 10% des arbres de la ville et plus de 40% des arbres du quartier du Belvédère. Or ces pruniers, en grande majorité, présentent des

© Phytoconseil



Place Mon idée - tilleul PMI 36 ; rue des Bordes - tilleul RB 36 : plaies de brûlure solaire sur le tronc. L'une est creuse, la seconde est en cours de dégradation.

fructifications du champignon « *Phellinus pomaceus* » qui dégradent les parties de soutien de l'arbre sous forme de pourritures blanches, détruisant les tissus conducteurs de la sève. Par ailleurs, un thuya des Buttes du Bois l'Abbé est touché par le « *chancre corticola du cyprès* » provoqué par un autre champignon qui détruit et s'insinue dans son écorce, entraînant le dépérissement de l'arbre. Certains marronniers, quant à eux, sont touchés par la « *mineuse du marronnier* », papillon venant des Balkans et repéré en Île-de-France depuis 2001, dont la chenille destructrice ravage rameaux et feuillages. L'espèce la plus touchée est le marronnier d'Inde à feuilles blanches, alors que le marronnier à fleurs rouges, ne donnant pas de fruits, est peu attaqué. Dernier ravageur à surveiller, le « *bupreste du genévrier* », apparu avec les années 2000 s'attaque aux thuyas et faux cyprès. Enfin, les arbres peuvent attraper des coups de soleil : ce qui est le cas de certaines espèces qui présentent une nécrose de l'aubier liée à une exposition brutale à la lumière.

Des agressions d'origine humaine

Les traces de poinçonnements relevées sur



Buttes du Bois l'Abbé - platane BBA 66 : école maternelle Clément Ader - cyprès EMCA 34 : dégâts racinaires importants sur le revêtement des allées.

les tilleuls ouvrent la porte aux parasites et autres agents lignivores. Elles sont dues à un mauvais usage des griffes d'élagueur, désormais interdites sauf en cas d'abattage. D'autres blessures comprennent les entailles causées en bas des troncs sur certains arbres par les chocs de voitures stationnées, les lames de tondeuses à gazon ou débroussaillieuses. Par ailleurs, ces revêtements étouffent les racines des arbres et limitent l'accès à l'eau dont les végétaux ont besoin : ce qui est le cas dans les cours de récréation des écoles et dans les rues de Chennevières. En parallèle, les têtes de chat, des excroissances dues aux élagages réguliers, doivent être surveillées : leur poids peut provoquer de nombreux rejets pouvant entraîner des arrachements ou la chute d'une grosse branche... Un piéton qui passe sous ces branches emmêlées, peut par exemple, être gravement blessé. Une telle chute engage la responsabilité civile, voire pénale des décideurs de la ville. Aussi, cette étude rappelle **que les racines des arbres peuvent causer des dégâts sur les revêtements en bitume des trottoirs et des cours de récréation et provoquent des accidents en engageant la responsabilité de la ville.**

LE PLAN 50 000 ARBRES DU DÉPARTEMENT

Le programme de plantation 50 000 arbres, déployé par le Département depuis l'automne 2021 milite pour la plantation et la sauvegarde des arbres dans les communes d'ici 2028. Si ce

plan vise la préservation et le développement des arbres en Val-de-Marne avec un objectif précis en la matière :

Il porte également l'ambition de renforcer la couverture arborée et la végétalisation du territoire.

Les acteurs du territoire seront mobilisés pour ces ambitions. La ville de Chennevières sera aidée par le département sous forme de subventions d'un montant de 50 % du coût de la fourniture des végétaux (à raison de un projet par an) pour ses projets de plantation d'arbres dans le cadre du Plan 50 000 arbres.



Un abattage prévoyant

Les abattages nécessaires (environ 70 après les mises en sécurité des écoles qui ont déjà été faites) se dérouleront en 2022 et 2023. Une information des riverains sera faite, au préalable, quartier par quartier, lors des opérations pour informer de l'abattage. « *Les arbres de petite dimension pourront être abattus directement sans démontage en amont tandis que les arbres de plus grande dimension devront être démontés pour ne pas causer de dommages aux arbres voisins et éviter tout risque d'accident* » précise Jean-François Fabre, conseiller municipal en charge des parcs, espaces verts, sentiers et cimetière. Les souches des arbres dans les rues ou dans les cours d'écoles seront extraites puis rognées avant replantation, afin de replanter les alignements et les mails. Les robiniers, quant à eux, seront dévitalisés. Aussi, une désinfection sera entreprise entre chaque arbre lors de l'abattage afin de garantir une coupe propre et sécurisée. Les arbres abattus seront remplacés, sauf exception liée par exemple à l'accessibilité des trottoirs. Enfin, pour raviver le patrimoine arboré de Chennevières et dans le cadre du plan départemental 50 000 Arbres, de nouvelles espèces seront plantées au sein de notre ville (voir encadré). Notre objectif est d'accroître le nombre d'arbres à Chennevières. Un plan local relatif à ces plantations vous sera présenté.

Cadre de vie

TRAVAUX : LES CHANTIERS EN COURS



Visite de chantier avec le Maire Jean-Pierre Barnaud et le 1^{er} Maire adjoint Jacques Driesch.

Création d'espaces verts et de liaisons douces

L'aménagement de l'espace vert derrière Germaine Tillion ont commencé !

La Municipalité crée un nouvel espace vert et les premiers kilomètres d'une voie pour circulation douce, accessibles à tous les Chenneviérois. Sur une surface d'environ 1 hectare, seront aménagés :

- une prairie fauchée et une parcelle éco-paturage ;
- un chemin piétonnier bordé d'une haie persistante, éclairée et équipée d'une vidéoprotection ;
- une piste cyclable bidirectionnelle : premiers

kilomètres du futur maillage cyclable à travers la ville.

Cette coulée verte va relier le centre-ville (chemin de la Maillarde et rue Aristide Briand) à la rue des Fusillés de Chateaubriant et le parking de l'école Germaine Tillion. Elle préfigure la liaison piétonne entre le secteur entrée de ville nord et le centre-ville et les futures liaisons cyclables.

- Montant des travaux : 750 000 € HT
- Subventions :
 - Métropole du Grand Paris : 207 424 €
 - L'État : 130 362 € (via le Fonds de mobilités actives)

Le Département sera également sollicité dans le plan 50 000 arbres.

Nouveaux éclairages publics

Les travaux de réaménagement de voirie se poursuivent rue Aristide Briand et chemin du Splendid Panorama. Après l'enfouissement des réseaux, les nouveaux candélabres ont été installés dans le cadre du marché à performance énergétique.



Chemin du Splendid Panorama avant.



Chemin du Splendid Panorama après.

Le Fort de Champigny poursuit sa rénovation



Les travaux se poursuivent. Une première façade du mur d'escarpe à droite de l'entrée est terminée. Le garde corps commence à se dévoiler. Les travaux de maçonnerie ont débuté au niveau du théâtre de verdure... Vous pouvez suivre l'évolution du chantier sur www.chennevieres.com

La Ville bénéficie de subventions de la Métropole du Grand Paris, de la Région Ile-de-France, de l'Etat et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Les travaux réalisés dans les bâtiments municipaux

- Réfection de la toiture de l'école maternelle Clément Ader
- Réfection du réseau chauffage dans le bâtiment élémentaire des Hauts de Chennevières
- Peintures de salles de classe
- Remise en état des toilettes du self de l'école Rousseau
- Est prévu le remplacement des 2 chaudières des Hauts de Chennevières en septembre

Certification pour l'école Germaine Tillion et l'Espace municipal Jean Moulin

Au printemps, la Ville a reçu les certificats NF HQE pour l'équipement polyvalent Espace municipal Jean Moulin et NF HQE Bâtiment tertiaire pour l'école Germaine Tillion ainsi qu'une attestation Label Biosourcé pour les 2 équipements.

Ces documents ont pour but d'attester et de valoriser les performances durables atteintes sur ces bâtiments et confirment la volonté de la Municipalité d'être un acteur engagé dans le développement durable.

Santé

AIDONS-NOUS, DONNONS NOTRE SANG



Les bénévoles de l'association lors d'une collecte de don de sang à Ormesson, le 9 juillet dernier.

Depuis sa création en 2019, l'Association intercommunale pour le Don de Sang Bénévole du Plateau de la Brie (ADSB) promeut le don de sang à travers des actions de sensibilisation et des campagnes d'information, tout en apportant un soutien administratif et logistique à l'Établissement Français du Sang (EFS) lors des collectes.

Améliorer les conditions du don de sang et offrir aux donateurs des meilleures conditions d'information : voici les deux missions principales que s'est donnée l'ADSB du Plateau de la Brie. Présents sur les villes de Chennevières, Noiseau, Ormesson, La Queue en Brie et Sucy en Brie, la vingtaine de bénévoles de l'association participe au recrutement des donateurs, encadre le don de sang bénévole, informe sur son utilité par des actions de sensibilisation dans les écoles (voir encadré) et offre une aide à l'EFS lors des collectes. Les professionnels de l'EFS jugent cette aide indispensable car il est impératif de recruter de nouveaux donateurs tout en fidélisant les anciens. Cela est possible grâce au travail quotidien des bénévoles de l'ADSB.

→ PLUS D'INFORMATIONS :

ADSB
3 rue sente Jean-Philippe Rameau,
94510 la Queue-en-Brie
06 73 79 58 12 / 06 41 36 19 74
dondesang.association94.adsb007@gmail.com

Concours de dessin des élèves de Jacques Doré



Les élèves de CP et de CM2 de l'école Jacques Doré ont participé à un concours de dessin sur le thème du don de sang, avec la participation de Frédéric Vélarde, directeur de l'ADSB du Plateau de la Brie. Erika, élève de CM2 de la classe de Mme Choquart a gagné le concours avec son dessin rappelant l'importance du don de sang. Vous pourrez retrouver la fresque réalisée par les élèves de CP lors de la prochaine collecte du 10 septembre.

Prochaine collecte
samedi 10 septembre,
de 9 h 30 à 13 h 30 à l'Espace
Municipal Jean Moulin. Il est
possible de réserver sur le site de
l'EFS ou sur l'application mobile.
Vous pouvez également joindre
l'ADSB le jour même pour savoir
s'il reste des places
disponibles.

OCTOBRE ROSE



À l'occasion d'Octobre Rose, la campagne annuelle nationale de prévention et de sensibilisation au cancer du sein, le Centre Régional de Dépistage des Cancers d'Ile-de-France (le CRCDF-IDF) vous permet de répondre à vos questions ou toute demande de prise en charge. Premier type de cancer rencontré chez la femme, le cancer du sein permet de voir ses chances de guérison augmenter grâce au dépistage par la mammographie, 100% pris en charge par votre régime d'assurance maladie. Le Centre municipal La Colline, en lien à la sensibilisation et à la prévention du cancer du sein, participera à Octobre Rose avec l'organisation d'événements et d'ateliers sur la ville.

→ PLUS D'INFORMATIONS :

Centre municipal la Colline
13 rue Rabelais
01 45 94 27 99

LE MOIS SANS TABAC



À l'initiative du Ministère de la Santé et de Santé Publique France, le mois sans tabac permet de vous sevrer de cette dépendance. Au cours du mois de novembre, le Centre municipal la Colline vous informera des effets néfastes du tabagisme sur votre santé par des animations. Et si vous souhaitez participer à cette action, pensez à vous inscrire avant le 1^{er} novembre.



→ PLUS D'INFORMATIONS :

CRCDC-IDF site du Val-de-Marne
☎ N° Vert gratuit 0800 73 24 25
✉ contact94@depistage-cancers-idf.fr

Les RDV Santé

Les permanences nutrition santé

Les mercredis 14 septembre, 12 octobre et 16 novembre de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h - sur RDV - au Centre municipal la Colline.

Séances de vaccination (sauf COVID 19)

Les mercredis 14 septembre, 12 octobre et 16 novembre de 14 h à 16 h 30, sans rdv à partir de 6 ans au Centre municipal la Colline.

Permanences des psychologues

Tous les lundis matin, le mercredi toute la journée et le vendredi matin sur RDV au Centre municipal la Colline.

→ PLUS D'INFORMATIONS :

Centre municipal la Colline
13 rue Rabelais - 01 45 94 27 99



Centre municipal La Colline

UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DE LA CONVIALITÉ

SITUÉ AU BOIS L'ABBÉ, LE CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE REGROUPE PLUSIEURS SERVICES DE PROXIMITÉ DESTINÉS AUX CANAVÉROIS : la santé, le développement économique, la politique de la ville et le renouvellement urbain. Le Centre municipal la Colline permet de créer du lien, d'offrir des espaces d'échanges et des moments conviviaux entre les familles et les habitants.



Les Journées Portes ouvertes

Les mercredi 14, jeudi 15 et vendredi 16 septembre, vous pourrez découvrir les services et ateliers que propose le Centre municipal la Colline, gratuitement grâce à des animations qui se dérouleront de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Venez nombreux !

Reprise du lien social avec l'accueil thé et café

Venez échanger autour d'un thé ou d'un café au Centre municipal la Colline ! Afin de favoriser les liens sociaux, l'accueil thé et café reprend dès la rentrée. Ouvert tous les jours sans horaires particuliers.

Les repas partagés

Le Centre municipal la Colline vous donne rendez-vous pour de nouveaux repas partagés les **mercredi 28 septembre, 26 octobre et 30 novembre** de 12 h à 14 h.

Tarifs pour le repas : Adhérents : 3.50 € par adulte et 2 € par enfant

Bénévoles et enfants de moins de 3 ans : gratuit

Les nouvelles permanences droit et famille

Si vous avez besoin d'obtenir plus d'informations sur la médiation familiale, cet espace est fait pour vous, tous les mardis, une semaine sur deux, de 14 h à 17h. Votre contact : Anisette Ferreira - anissetef@gmail.com 06 81 95 83 09 pour prendre rendez-vous.

Les ateliers

Atelier ludothèque : participez aux ateliers jeux les mercredis de 14 h à 16 h.

Atelier loisirs créatifs : pour fabriquer des petits objets décoratifs et pratiques : vendredi de 14 h à 16 h – sur inscription – Tarifs : 1 € / séance pour les adhérents et 3 € / séance pour les non adhérents

L'espace convivialité

L'espace convivialité est un lieu ouvert à toutes et à tous. Les usagers peuvent échanger avec les agents sur de nombreux sujets, profitant d'une petite pause dans leur quotidien et accueillis dans un espace confortable, convivial et chaleureux. Autour d'un café, d'un thé ou d'un jus de fruits, les adhérents peuvent également jouer à des jeux de société. Cet espace permet de créer du lien social.

RDV Parentalité

Le premier RDV de la rentrée se déroulera le vendredi 30 septembre à 19 h. Il sera sur le thème : fréquentations et influences chez nos enfants avec l'intervention du psychologue du Point Écoute de Champigny.

→ CONTACT

Centre municipal La Colline
13 rue Rabelais
01 45 94 27 99
Facebook Centre municipal La Colline

LES ATELIERS EMPLOI

Atelier PI SKILLS : comment valoriser ses compétences : les **mardis 13 septembre, 4 octobre, 8 novembre**

ATELIER MOBILITÉ RATP

Vous pouvez apprendre à lire sur un plan de transport, apprendre comment se déplacer d'un point A à un point B sur le réseau de transport RATP ou comment acheter des tickets à moindre coût grâce à l'atelier mobilité RATP le **mardi 11 octobre** de 14 h à 17h.



Le CCAS vous informe

CCAS – Pôle social : 45, rue Aristide Briand – 01 75 65 10 51

LA RENTRÉE DU CCAS

Ateliers Art Thérapie

À partir du vendredi 2 septembre, les ateliers art thérapie reprennent à l'Arpavie, 5 ruelle Colombert. Si vous êtes senior et que vous souhaitez participer à ces ateliers bénéfiques à la fois pour votre créativité et votre santé, prenez contact avec le CCAS. **Ateliers ouverts les vendredis 16 et 30 septembre.**

Ouvert à tous les seniors canavérois.

Le CCAS fait sa rentrée

Le CCAS réunit **le 8 septembre** ses membres dans les jardins du conservatoire de musique Emile Vilain, à l'espace Charles de Gaulle (rue du Général de Gaulle). De 12 h à 15 h, les participants pourront déguster un apéritif célébrant la rentrée, en présence d'un accordéoniste, profitant d'un espace de restauration dressé à cette occasion.

Réservé aux adhérents seniors du CCAS

Atelier self-défense

Envie d'apprendre les gestes qui vous permettent de vous défendre ou tout simplement envie de venir vous défouler ? Inscrivez-vous aux ateliers de self défense qu'organise le CCAS **le samedi 17 septembre** à la Maison des Associations ! Prévoyez une tenue de sport, une bouteille d'eau et une serviette.

Ouvert à tous selon les créneaux

60 ans + : de 9 h 30 à 12 h 30.

Tout public : +15 ans : de 14 h à 17 h.

Jeu quizz musical intergénérationnel

Les seniors du CCAS et les jeunes du Club Noé et du PRIJ participent à un quizz musical intergénérationnel qui convoque à la fois les idoles des yéyés et les étoiles de la pop actuelle, lors d'un après-midi convi-

vial et festif **le mercredi 21 septembre**, de 14 h à 17 h.

Réservé aux adhérents du CCAS et aux jeunes du Club Noé/PRIJ.

Reprise de l'activité physique adaptée et du tai-chi

Si vous avez pour ambition de reprendre le sport et d'en découvrir un nouveau,

participez aux cours de fitness et de tai-chi ! En plus de vous dépenser, votre esprit sera apaisé grâce aux méthodes de relaxation issus de cette pratique de gymnastique asiatique ancestrale. Courez vite vous inscrire auprès du CCAS !

Réservé aux adhérents seniors du CCAS.

Reprise le 5 septembre des cours de fitness et le 6 septembre reprise des cours de tai-chi.

À compter du 1^{er} septembre, pour être adhérent du CCAS, il vous faudra payer une cotisation de 12 euros par foyer. Aussi, celle-ci vous permettra de bénéficier de tarifs encore plus avantageux sur les sorties (un foyer peut représenter une famille, un couple...). À défaut le prix non-adhérent sur les sorties sera appliqué.

Domaine
DU PANORAMA

NOUVEAU
À CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE,
Quartier des Coteaux



Habiter au cœur d'un **parc paysager d'1 hectare entièrement privé**, offrant de magnifiques **vues panoramiques**



À 3 min* à pied des commerces,
et des bus lignes 8, 81 et 82



Du **studio** au **4 pièces** avec **terrasses**,
balcons ou **jardins d'hiver**



À 8 min* en bus (ligne 8) du centre-ville de
La Varenne Saint-Hilaire et de sa gare **RER A**



Des **vues uniques et imprenables**
sur l'est parisien



Un domaine **sécurisé** agrémenté de **vergers**



Des **prestations haut de gamme**

UNE
RÉALISATION



domaine-panorama-chennevieres.fr
0805 530 000

Service & appel gratuits.

Source : Google Maps - Temps de trajet et distance donnés à titre indicatif. SCI CHENNEVIÈRES TERRASSES, 12 passage du Prado - 75010 Paris - RCS 829 143 817.
Document et illustration réalisés selon la libre interprétation de l'artiste, non contractuels. Les appartements sont vendus et livrés non aménagés, non meublés.
Illustration, conception et rédaction : ■ illusio.fr - 08/2023

Jeunesse

UNE RENTRÉE ÉNERGIQUE



PRÊTS POUR UNE RENTRÉE DYNAMIQUE À CHENNEVIÈRES ?

Les événements s'annoncent variés ! Au programme : des célébrations, une course, une opération éco-responsable et un événement consacré à l'éloquence... À vos agendas !

Clean ta colline

Clean ta Colline est de retour au Bois l'Abbé ! Cette fois-ci les jeunes du Club Noé et du PRIJ accueillent des adultes du Centre Municipal La Colline qui deviendront leurs « parents » lors du ramassage des déchets. Trois groupes récolteront ce qu'ils trouveront dans les zones du Bois l'Abbé et du Fort de Champigny, de 9 h à 12 h. Cette sensibilisation à une ville propre et saine se clôt toujours par une pesée de leur ramassage. A l'issue de cette matinée, un quizz et un buffet attendront les jeunes et les adultes pour échanger en toute simplicité.

Le dimanche 9 octobre de 9 h à 12 h
au Bois l'Abbé et au Fort de Champigny –
RDV au Club Noé, rue Clément Ader

Le concours d'éloquence du Club Noé

Le Club Noé organise son premier concours d'éloquence destiné à ses jeunes ! Des répé-

titions seront organisées **du 31 octobre au 4 novembre** sur des thématiques précises, de 10 h à 12 h sur la scène du théâtre Roger Lafaille. Ouvert aux jeunes du Club Noé et aux 11-13 ans des centres de loisirs, ce concours débouchera sur une prestation finale, le vendredi 4 novembre, devant un jury composé de M. le Maire Jean-Pierre Barnaud, Félicia Boisne Noc, maire-adjointe à la jeunesse et des élus. Prenez place dans le public pour venir les soutenir !

Concours d'éloquence : Finale le vendredi
4 novembre au 1^{er} étage du théâtre Roger Lafaille

Les vacances du Club Noé et du CCAS

Du dimanche 23 octobre au jeudi 27 octobre, les jeunes du Club Noé partiront avec les seniors du CCAS pour un séjour intergénérationnel à Calais et Boulogne-sur-Mer, au village vacances du Cap d'Opale à Ambleteuse.

LES RÉCOMPENSES DU BAC

Vous avez obtenu votre baccalauréat avec mention cette année ? La Ville remet une récompense à ceux qui ont obtenu une mention (quel que soit le bac : général, technique, professionnel...) : 100 euros (assez bien) - 125 euros (bien) et 150 euros (très bien).

Envoyez **avant le 23 septembre** la photocopie du diplôme ou du relevé de notes sur lequel figure la mention, une pièce d'identité et 1 RIB à evenements@chennevieres.fr (vous pouvez aussi déposer votre dossier à la mairie).

Le collège Molière sur les podiums

Le 12 avril dernier, les jeunes scientifiques du Club Scientifique ont gagné le premier prix au concours régional avec leur projet « Bioluminescence, une lueur d'espoir pour l'Humanité » et se sont qualifiés pour la finale nationale. En compétition avec 12 universités qui concouraient, le Club Scientifique Molière a terminé à la 3^e place lors de la 15^e édition nationale du concours "Faites de la science" à Amiens.

Cybertech auquel a participé le Club Techno du collège le 19 mai dernier, est basé sur la conception et la fabrication d'un robot. Ce projet fait appel à de nombreuses connaissances dans des domaines variés tels que la conception, fabrication, programmation... Le Club Techno a concouru dans la catégorie SUMO et remporté le premier prix.



Les collégiens ont brillé lors des Jeux du Val-de-Marne ! De la 6^e à la 3^e, les élèves ont décroché plusieurs titres : les 6^{es} F filles remportent la 1^{re} place dans le tournoi d'athlétisme. L'équipe masculine de relais se hisse à la 3^e place ! Les 5^{es} C sont vice-champions en athlétisme (lancer de vortex, triple bonds, sprint), les 5^{es} B les suivent de très près en arrivant 3^e. Chez les filles, les 5^{es} B remportent le titre ! En relais, les garçons terminent 1^{er} avec une nette longueur d'avance et l'équipe féminine finit 2^e après une très belle course. Au volley, les 4^{es} C remportent l'argent et carton plein pour les 3^{es} C masculins et les 3^{es} B féminines qui arrachent la médaille d'or avec des matchs exceptionnels.



TATOUAGES À FLEUR DE PEAU

UN TATOUAGE EST UN DESSIN DÉCORATIF SYMBOLIQUE PERMANENT EFFECTUÉ SUR LA PEAU dont la pratique est attestée dans la société humaine depuis le Néolithique. À l'origine, il était le plus souvent effectué avec de l'encre de Chine ou des encres à base de charbon ou de suif. De nos jours, il s'agit plus d'encres contenant des pigments de synthèse. Le tatouage est considéré comme un type de modification corporelle permanente. Il peut être réalisé pour des raisons symboliques, religieuses ou esthétiques.



L'art dans la peau

Chloé cherchait un local suffisamment grand pour accueillir son deuxième salon de tatouage. Et c'est à Chennevières qu'elle a trouvé la perle rare ! Son atelier ouvert depuis le mois de mars, Chloé propose à ses clients : tatouages, piercings, micro-blading, stylismes ongulaires et maquillages permanents. Experte dans l'ornement floral, Chloé accueille également de nombreux artistes invités venant du monde entier.

Spécialisée dans les piercings depuis plus de 15 ans, Chloé ne travaille qu'avec des bijoux de qualité et collabore avec des créateurs mondialement connus. Sur les piercings, elle propose une offre de - 20% pour tous les bacheliers, ainsi que - 20 % pour les étudiants, tous les mardis de 13 h à 18h30.

69 rue Aristide Briand – 01 80 21 10 75
Mardi, mercredi, samedi 10 h 30 – 19h
Vendredi 10 h 30 – 19 h 30
Dimanche 13 h – 18 h
Jedi 13 h – 21 h

JZ INK

Jazmin, installée sur la Route de la Libération depuis presque 8 ans, est bien connue des amateurs de tatouages et piercings de la ville. Forte de son expérience et accompagnée de son équipe de tatoueurs, elle est capable de répondre à toute les attentes des clients, du réalisme au floral en passant par le japonais. En effet, ils sont une équipe de trois tatoueurs : chacun a son style ! L'expertise et la polyvalence sont les maîtres mots du salon. Et les piercings n'échappent pas à la règle. Ici, il y en a pour tous les goûts !

34 route de la Libération
01 71 34 47 37
Du mardi au vendredi 11 h – 19 h
Samedi 11 h – 18 h



NOUVEAUX COMMERCES ET SERVICES

■ Aromaclop-vapresso

Aromaclop Vapresso vous permet d'avoir accès à une offre complète de matériel de cigarettes électroniques : vapoteurs au format pod, tube ou box ; liquides ; résistances ; cheminées ou batteries... Des conseillers spécialisés sont présents pour vous guider dans vos achats.

**33 route de la Libération
09 51 83 26 14**

■ Miss Cookies Coff

Karim et Imad vous accueillent chez Miss Cookies, enseigne franchisée de restauration rapide située entre la porte 2 et 3 du Centre Commercial Pince-Vent.

Ici, vous pouvez consommer sandwichs et douceurs sucrées dans un cadre agréable, aux plafonds végétalisés et banquettes de cuir dans un esprit cosy et chaleureux.

Centre Commercial Pince Vent 85 route de Provins - 01 45 90 60 50

■ Central Pizz

Des pizzas aux inspirations de la série Friends ? C'est chose faite avec Central Pizz, située au

centre commercial du Belvédère. De la pizza Monica à la Central Perk en passant par les salades et d'excellents tex-mex : tous les goûts sont permis pour un résultat à tous les coups délicieux ! Possibilité de livraisons à domicile et de commandes en ligne.

**13 rue du Belvédère - 01 45 93 21 21
deliveroo.fr**

■ Marché H

Marché H a pris de nouveaux quartiers dans la zone industrielle de Chennevières proposant des produits alimentaires et d'hygiène à des prix très accessibles. Rayonnages propres et éclairés, diversité et fraîcheur des produits, promotions fréquentes... Rien de mieux pour aller faire ses courses en respectant son budget.

12 rue Gay Lussac - 01 85 44 16 76

■ Century 21

L'agence immobilière Century 21 sera déplacée dans la rue Aristide Briand, dès le mois de septembre, pour la durée totale de ses travaux, rue du Général de Gaulle.

28-30 rue Aristide Briand - 01 56 31 21 21

■ We audition

We Audition, commerce de dispositifs auditifs, a ouvert une nouvelle enseigne porte 2, au sein de la galerie marchande du Centre Commercial Pince-Vent. À côté de l'espace enfant, vous pouvez prendre rendez-vous pour une expertise personnalisée de votre audition et ainsi, découvrir des appareils adéquats.

**Centre Commercial Pince Vent
85 route de Provins - 01 85 44 99 97**

■ Cabinet paramédical

Nicaise Mathias Métri, sophrologue certifiée en Sophrologie Caycédiennne à l'Académie de Sophrologie de Paris et certifiée dans la pratique de la méthode DMOKA et Julie Pinto, ostéopathe DO, diplômée de la faculté de médecine de Paris Dauphine, vous accueillent dans le cabinet médical du 22 rue du Général de Gaulle.

**22, rue du Général de Gaulle
Réservation sur CrénoLib pour le docteur Mathias Métri et Doctolib pour le docteur Julie Pinto**

VOS COMMERCES DE PROXIMITÉ SUR ECHENNEVIERES



La Ville vous propose de retrouver tous les commerces sur le site echennevieres.com, une plateforme pour acheter en ligne et localement.

Vous êtes client, vous pouvez voir les commerces par catégorie (alimentation, mode, sport...) et vous renseignez sur l'enseigne. Un plan interactif vous localise le commerce. Et certains vous permettent d'acheter ou de réserver directement en ligne, signalés par l'inscription E-shop disponible. Créez votre compte, choisissez la rubrique qui vous intéresse, sélectionnez votre article ou réservez votre table puis payez ! Et tout cela à partir de votre ordinateur ou mobile. Il ne vous restera plus qu'à attendre votre colis ou aller chercher vous-même votre article en Click'n Collect.

Vous êtes commerçant, cette plateforme est une vitrine pour présenter vos produits, vos services et permettre aux clients d'acheter en ligne. Vous pouvez créer votre propre espace sur le site. Tout est personnalisable : le choix des photos, le texte, les horaires d'ouverture... Et vous pouvez bénéficier d'un support gratuit pour vous aider à réaliser votre rubrique. Vous pouvez également communiquer sur vos événements à venir ou diffuser vos offres d'emploi.

Cette plateforme gratuite est mise en place par la Municipalité dans le cadre de sa politique de soutien aux commerçants de proximité.

RENAULT DACIA S.O.V.E.A



LA CONCESSION RENAULT DACIA S.O.V.E.A propose des véhicules neufs et d'occasion et assure l'entretien et les réparations dans son atelier. Implantée depuis 1974 à Chennevières, la concession du Groupe Maurin fait partie intégrante du paysage canavérois.

Spécialiste de la vente automobile, le Groupe Maurin, possède 11 concessions Renault en Île-de-France. Celle de Chennevières en est le cœur d'activités. Le concessionnaire présente ici toute la gamme de véhicules Renault et Dacia en vente dans le Val-de-Marne. Les différents modèles neufs sont exposés sur une surface de vente de plus de 1 000 m². Le groupe propose aussi des véhicules d'occasion, vendus révisés, contrôlés et garantis. L'assurance de rouler en sécurité !

L'atelier, situé juste à côté, assure l'entretien, la révision, les opérations de carrosserie et de mécanique ainsi que la vente de pièces et accessoires.

Présente à Chennevières depuis presque 50 ans, l'entreprise Renault Dacia S.O.V.E.A a su devenir un acteur incontournable de la vie économique de la commune en travaillant avec de nombreuses entreprises

canavéroises, dont la Municipalité, pour la vente ou l'entretien de leur flotte de véhicules. Le groupe représente aussi un nombre important d'emplois locaux. En effet, sur les quelques 75 salariés présents sur le site, la plupart habite à proximité.

Quinquagénaire moderne

Pour accueillir au mieux salariés et clients, les locaux ont été entièrement rénovés il y a trois ans. Plus modernes et agréables, ils sont aussi plus conformes à l'image de marque de Renault Dacia. En effet, Renault est actuellement en pleine mutation avec un objectif : se réinventer tout en gardant les marqueurs forts de l'identité du groupe au losange. Le nouveau modèle de la marque, la Mégane E-Tech 100 % électrique, symbolise bien cette transformation : un nouveau design et un véhicule plus adapté à la route (jusqu'à 470 kilomètres d'autonomie). À l'avenir,

Renault souhaite s'inscrire durablement dans l'air du temps et développer davantage ce genre de véhicules, électriques et design.

De son côté, la marque Dacia est également en pleine évolution, avec une nouvelle identité visuelle et un logo qui reflète la nouvelle ligne de la marque : des véhicules de type outdoor et sportifs.

À l'image de la maison mère, le groupe Maurin cherche à se diversifier et à proposer des prestations innovantes à ses clients, notamment dans le domaine des mobilités douces. Ainsi, si vous laissez votre véhicule à l'atelier de Chennevières, vous pourrez bénéficier d'un vélo électrique le temps que votre véhicule soit prêt. Enfin, puisqu'aujourd'hui, le cœur des véhicules vendus à Chennevières sont des véhicules électriques ou hybrides, le groupe offre également une heure de recharge sur ses bornes.

→ CONTACT

Renault Chennevières S.O.V.E.A - Groupe MAURIN

96 route de la Libération - 01 49 62 21 21

Du lundi au vendredi : 8 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 19 h

Samedi : 9 h - 12 h / 14 h - 19 h

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



01 84 04 02 01

47 route du Plessis-Trévisé
94430 Chennevières-sur-Marne



petits-fils.com



Plus de 40 ans d'expérience à votre service

**NOTRE SAVOIR-FAIRE POUR VOS PROJETS
RÉSIDENTIEL - INDUSTRIE - TERTIAIRE**

Depuis 1982 la société JL Sécurité met à votre service sa forte expérience dans le domaine de l'automatisme, des systèmes d'accès et de la sécurité



- ✓ LARGE CHOIX DE PRODUITS
- ✓ TECHNICIENS QUALIFIÉS

Interventions
en Île-de-France

INSTALLATION - MAINTENANCE - DÉPANNAGE

Barrières levantes | Clôtures | Interphonie

Portes de garage | Portails | Volets roulants

Vidéosurveillance | Alarme intrusion

8 Rue Lavoisier
94430 Chennevières-sur-Marne

01 45 94 94 95

contact@jl-securite.com



www.jl-securite.com

Nos marques partenaires

FAAC

HORMANN

EUROMATIK
LA FERMETURE AUTOMATIQUE

SIB
Solutions Industry & Building

intratone

EL

KSM
KEM PRODUCTION
PERFORMANCE ALUMINIUM

Événements

LES RDV DE LA RENTRÉE

Programme de la journée du patrimoine



Dimanche 18 septembre
(Animations gratuites)

Place Tukums (Rue du Général de Gaulle)

- À partir de 14 h : Visites du **vignoble** et dégustation de vin par Le Clos Saint Vincent
Elaboration d'une **fresque** participative géante au sol aux couleurs de Chennevières.
Balades guidées en **vélo** électrique avec Bobidou

Enfance et Jeunesse en fête

Samedi 24 septembre de 14 h à 19 h
La jeunesse et l'enfance sont en fête au centre Municipal Jean Moulin ! Les services petite enfance, enfance et jeunesse se réunissent autour du thème de la science et du développement durable pour célébrer l'enfance. Des stands d'animation dédiés à la jeunesse, aux enfants et à la famille seront accessibles pour vous accueillir et vous renseigner dans un agréable fond musical. Vous pourrez découvrir les actions et activités proposées dans les différentes structures d'accueil.
Espace municipal Jean Moulin
et école Germaine Tillion
Rue des Fusillés de Chateaubriant
Entrée libre



Exposition **des archives** et d'ouvrages canavérois par Mme Villesuzanne
Expositions de la **maquette de la ville** et du concours de dessins par les enfants des accueils de loisirs

Animation musicale française interprétée à l'accordéon

- À 14 h 30 et 15 h 30 : **lectures théâtrales** guidées par Amira culture. Balade-visite pédestre : ancienne mairie, terrasse, conservatoire, église, château de la Maillarde et école Jacques Doré.
- À 16 h : **dictée géante** avec la librairie Petites histoires entre amis. Venez tester vos connaissances de la langue française et gagner le prix de la dictée sans fautes !

Fort de Champigny (Rue A Briand)

De 14 h à 18 h : visite du Fort de Champigny et ateliers de démonstration de savoir-faire en maçonnerie traditionnelle et taille de pierre. Venez découvrir des métiers du patrimoine intervenant dans la rénovation du Fort avec la société Pierre Noël.

Église Jean XXIII (Rue Rabelais)

De 14 h à 18 h : accès libre pour une visite guidée proposée par des bénévoles de l'église.

Balades fluviales commentées : de 13 h 30 à 17 h 30. Sur réservation uniquement (attention places limitées) : evenements@chennevieres.fr ou au 01 75 65 10 75. Départ au niveau du quai Winston Churchill à Saint-Maur.

DEVOIR DE MÉMOIRE



60^e anniversaire de la fin de la guerre en Algérie : un hommage national sera rendu aux appelés ayant combattu durant la guerre. Le 18 octobre 1999 était votée la loi reconnaissant le caractère de guerre aux événements d'Algérie.
Mardi 18 octobre à 18 h 30 – Monument pour la paix – Square Arthur Rimbaud

Commémoration de l'armistice et de tous les morts pour la France

La cérémonie se déroulera en présence des associations des anciens combattants et de jeunes Canavérois

Vendredi 11 novembre à 12 h - Monument pour la paix – Square Arthur Rimbaud

Spectacle « Les oubliés de 14-18 »

À l'occasion de cette commémoration, l'association Amira Culture présentera son spectacle « Les oubliés de 14-18 ». À travers la lecture de correspondances, des hommages sont rendus aux oubliés de la guerre : les soldats étrangers, les femmes, les animaux... Un spectacle mêlant lectures, projections, chant, danse...

Vendredi 11 novembre à 20h30 au Théâtre Roger Lafaille (Avenue Maréchal Leclerc)
Entrée libre dans la limite des places disponibles

Exposition « Les Val-de-Marnais remarquables »

Le comité de la Légion d'Honneur du Haut Val-de-Marne est intégré à la vie de la commune de Chennevières avec la volonté d'entretenir le devoir de mémoire. Le comité donne rendez-vous à tous les Canavérois pour une exposition consacrée aux Val-de-Marnais remarquables. Elle mettra à l'honneur une trentaine de personnages célèbres du Val-de-Marne, décorés de la Légion d'Honneur, qui vous permettra de découvrir les parcours remarquables de l'abbé Pierre, de Rouget de L'Isle, de Germaine Tillion, d'Alain Mimoun et de bien d'autres.

Du lundi 7 au 17 novembre - Théâtre Roger Lafaille (Avenue Maréchal Leclerc)
Entrée libre

LES 1^{RES} FOULÉES CANAVÉROISES

20
TERRE
DE JEUX
24

Dimanche 2 octobre, la Ville organise une nouvelle course pédestre : les Foulées canavéroises. Au départ du stade Aristide Briand, en passant près du fort de Champigny et par les zones pavillonnaires de Paris Chennevières, ces foulées canavéroises sont accessibles à tous, coureurs assidus ou pour le plaisir !

Un parcours de 4 km (départ 9 h 45) est prévu et autre de 8 km (départ 9 h) pour les plus aguerris. Les familles pourront, quant à elles, profiter du parcours de 2 km (départ 10 h).

Des lots seront remis aux finalistes des 8 et 4 km, femmes et hommes avec notre partenaire Fitness Park.

À l'arrivée, des stands consacrés au sport seront installés sur le stade Aristide Briand

Cette course est le premier événement à s'inscrire dans le cadre de "Terre de Jeux 2024" qui promeut la pratique du sport pour tous. Cette course est également dédiée à Octobre Rose, mois de sensibilisation au cancer du sein. Un stand de prévention vous accueillera et vous informera et tous les fonds collectés seront reversés à la Ligue contre le cancer.



+ D'INFOS

Tarifs :

4 km à 4 € / 8 km à 8 €

Marche familiale 2 km : 6 € par famille composée de 2,3 et 4 membres (+ 2 € par membres supplémentaires)

Retrait des dossards :

Vendredi 30 septembre et le samedi 1^{er} octobre de 14 h à 18 h au club Noé 1 bis rue Clément Ader 94430 Chennevières-sur-Marne.
Dimanche 2 octobre à partir de 8 h et jusqu'à 30 minutes avant le départ de la course.

**DIMANCHE
2 OCT. 2022**

PREMIÈRES
*Les foulées
canavéroises*

Stade Aristide Briand
58 bis rue Aristide Briand

Inscription via le QR Code

9 h : Course 8 km - 8 €
9 h 45 : Course 4 km - 4 €
10 h - Course Famille 2 km - 6 €
(tarif pour 4 personnes)

Les fonds seront reversés à la Ligue contre le Cancer

Chennevières sur Marne

20 TERRE DE JEUX 24

f - @ - - www.chennevieres.com



Inscription avant le 30 septembre (possibilité de s'inscrire le jour J à partir de 8 h sur place : + 3 €) via le QR code ou sur www.chennevieres.com

LA RÉFLEXION, LE RÊVE ET LE PLAISIR

L'OUVERTURE DE LA SAISON 2022-2023 SERA INTENSE ! Avec une programmation destinée à tous, le théâtre Roger Lafaille vous proposera des moments intimes et privilégiés. Du théâtre burlesque, du classique, du boulevard, des concerts rock et lyrique, de la danse... C'est avec le plaisir des rencontres que le spectacle vivant à Chennevières vous fera vivre une année culturelle riche et diversifiée portée vers la réflexion, le rêve et le plaisir.



ZZAJ Duo des Cimes

Dimanche 18 septembre à 16 h

Accès libre dans la limite des places disponibles.

Venez assister au joyeux spectacle ZZAJ Duo des cimes pour l'ouverture de la saison 2022-2023 ! Dans un studio de radio désuet des années 60, trois animateurs-musiciens présentent une émission musicale. Le jazz est à l'honneur ce jour-là : de maladresses en courts-circuits en passant par le trombone oublié dans la voiture ou une conversation avec le fantôme de Louis Armstrong, rien ne se déroule comme prévu... Le public découvre un pan de l'histoire du jazz, du blues, au funk, en passant par le be-bop. Ça va swinguer !

À fleur d'oignon

Samedi 24 septembre à 20h30

Ce spectacle aux reflets surannés, à la manière des films muets, vous plongera dans un univers touchant et poétique. Tous les jours, Rose sort avec son chien pour aller chercher des oignons. Et chaque jour, Rose rentre cuisiner ces alliacées tout en écoutant à la radio les « Feux de l'oignon », son roman, alors que son mari l'a quittée. Marlowe, petit habitant des placards de Rose décide de lui trouver un amoureux, bien décidé à lui faire voir la vie en couleurs... Un bel instant de douceur et de mélancolie, débordant d'émotions.

+ TARIFS

15 euros : plein tarif / 10 euros : Pass Cop, + 60 ans, groupe à partir de 10 / 5 euros : - de 26 ans, demandeurs d'emploi, titulaires du RSA



Faire un break à Chennevières

Samedi 15 octobre à 20h30

En mettant en avant le breakdance et la culture urbaine, ce spectacle de danse sur-mesure vous fera découvrir le temps d'une soirée des compagnies et d'artistes issus du Val-de-Marne. Sabir Sidi-Ouis animera cette soirée et accueillera la chanteuse SafiraSts, suivi d'un court-métrage avec le N blaz crew. Des battles suivront avec Mounir Amlin et French Wingz, mettant à l'honneur la danse hip-hop le long de cette dynamique soirée intergénérationnelle.

+ TARIFS

15 euros : plein tarif / 10 euros : Pass Cop, + 60 ans, groupe à partir de 10 / 5 euros : - de 26 ans, demandeurs d'emploi, titulaires du RSA



Historock

Vendredi 18 novembre à 20h30

« L'Histoire de France - l'opéra rock » est un voyage musical à travers le temps et l'Histoire, de la naissance de la nation française avec la construction des cathédrales comme Notre-Dame au XII^e siècle, jusqu'à la Seconde guerre mondiale avec la figure héroïque du Général de Gaulle... À la fois grande fresque historique, cet opéra rock épique se veut ludique, éducatif, numérique et poétique. En bref, un mélange de genres et de technologies qui nous plonge dans la grande aventure des Français à travers les siècles.

+ TARIFS

15 euros : plein tarif / 10 euros : Pass Cop, + 60 ans, groupe à partir de 10 / 5 euros : - de 26 ans, demandeurs d'emploi, titulaires du RSA.



LES PETITS PLUS DE LA RENTRÉE

Les Petits Plus reviennent à Roger Lafaille ! Un vendredi par mois, au premier étage du théâtre, les artistes et les associations vous accueillent pour un spectacle divertissant et relaxant. Accompagnés d'un espace de restauration avant le début de la représentation, inspirés du concept des piano-bar, les Petits Plus vous accueillent à partir de 19 h 30. L'accès y est gratuit. Cette année vous aurez le droit à une programmation riche et diversifiée, en passant par le jazz, l'hypnose, des conférences autour de l'environnement et même une soirée péruvienne ! Résolument originaux, ces Petits Plus de la saison 2022-2023 vous emmèneront dans des univers à la fois exotiques, poétiques et rythmiques... Venez nombreux !

Jazz à Chennevières

Vendredi 21 octobre à 19h30

La rentrée s'annonce jazzy à Chennevières ! À l'occasion de la rentrée culturelle, Jean-Christophe Vilain, directeur du conservatoire de musique Émile Vilain, vous propose une partition variée de chansons de jazz pour votre plus grand plaisir.



À la bonne franquette

Vendredi 25 novembre à 19h30

Le Beaujolais nouveau est arrivé ! Dominique Lebeau, avec le duo MarquiSwiNG, partagera avec vous un moment de convivialité tout en musique, accompagné... d'une dégustation de Beaujolais ! À vos papilles !

La diversité de la programmation 2022-2023

Cette année, le théâtre Roger Lafaille s'oriente vers une programmation où chacun peut choisir son spectacle avec des représentations issues de tous les genres. Que ce soit du théâtre, de la danse, des concerts ou seuls-en-scène, chaque spectateur peut trouver ce qu'il lui convient, des plus jeunes aux plus âgés.

Avec le Pass COP, l'offre est d'autant plus élargie avec les programmations des villes d'Ormesson, de la Queue-en-Brie et du Plessis-Trévisé qui restent dans cette même thématique du partage et de la diversité. Vous pouvez par ailleurs réserver vos spectacles sur la e-billetterie <https://billetterie.chennevieres.fr> et continuer à suivre l'actualité du théâtre Roger Lafaille avec une newsletter culturelle dédiée et sur les réseaux sociaux tout en restant connecté au site de notre ville. Cette nouvelle saison se veut intense, prête à voguer vers l'imaginaire et la fantaisie... N'attendez plus et venez vite assister aux spectacles qui vous feront plaisir au théâtre Roger Lafaille !

+ D'INFOS

THÉÂTRE ROGER LAFAILLE

11 avenue du Maréchal Leclerc

01 45 93 38 41

www.facebook.com/theatre.lafaille



LE PASS CULTUREL COP

Le pass individuel et nominatif d'une valeur de 10 euros accorde à son porteur une réduction de 5 euros sur les spectacles éligibles des structures partenaires et sur les opéras retransmis au cinéma Pince-Vent. Le Pass Cop permet de bénéficier du tarif réduit sur le billet plein tarif des cinémas d'Ormesson et du Plessis-Trévisé. Pour bénéficier du tarif réduit, il suffit de se présenter au guichet muni de son Pass COP et d'une pièce d'identité. Le Pass COP pour la saison 2022-2023 est disponible au guichet du théâtre Roger Lafaille ainsi qu'auprès des espaces partenaires : l'espace culturel Paul Valéry au Plessis-Trévisé, le centre culturel Wladimir d'Ormesson, l'hôtel de ville de la Queue-en-Brie et l'hôtel de ville de Noisau.

CHENNEVIÈRES TERRE DE JEUX 2024 !

LA VILLE VIENT DE RECEVOIR LE LABEL

« TERRE DE JEUX 2024 » et fait désormais partie de la communauté Terre de Jeux 2024. Chennevières rejoint ainsi les villes qui s'associent pour faire vivre les Jeux Olympiques et paralympiques de Paris 2024.



Ce label valorise les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants.

L'objectif est de préparer et de faire vivre les émotions des JO pendant les mois qui nous séparent de cet événement mondial (du 26 juillet au 11 août 2024) en faisant la promotion du sport et de ses valeurs qui sont présentes dans tous les aspects de notre quotidien. Chennevières souhaite ainsi mettre en avant les actions déjà en place autour du sport (activités sportives dans le cadre périscolaire, Sport O Féminin, ateliers sport du

CCAS, activités nutrition et sports...) et travaillera à mettre plus de sport dans la vie des Canavérois en favorisant sa découverte et ses valeurs, et promouvoir la pratique sportive comme outil de bien-être, de santé, d'inclusion, d'éducation, de comportements plus durables et plus solidaires.

L'enthousiasme est là : en attendant les Jeux 2024, différentes actions et des événements seront organisés (voir page 23), portés par les différents services, en partenariat avec les acteurs qui souhaitent participer à cette dynamique collective !

NOUVEAU DÉPART POUR LE SPORTING FOOTBALL CLUB DE CHENNEVIÈRES

APRÈS QUELQUES ANNÉES DIFFICILES, le Sporting Football Club de Chennevières (SFCC) compte bien prendre enfin son envol grâce à son nouveau bureau.

Élue présidente de l'association au mois de mai dernier, Laurence Constant entend « faire bouger le football à Chennevières » avec une mission principale : « ne pas laisser nos pépites partir ». En effet, en sortant de l'École Municipale de foot, de nombreux footballeurs canavérois se voient obligés de rejoindre les clubs des villes voisines pour continuer à s'entraîner. Si le SFCC existe depuis 2016, le club a eu du mal à se lancer. Aujourd'hui, le SFCC veut prendre un nouveau départ en se positionnant comme une porte de sortie de l'EMF. Le club accueille les footballeurs des U14 aux vétérans. L'objectif pour l'année prochaine ? Reclassez ses équipes. Affilié à la Fédération Française de Football, le SFCC participera dès septembre au championnat départemental où le club espère rapidement se faire une place. Au-delà du football, pour



la nouvelle présidente tout l'enjeu de l'association est « d'ouvrir les portes à la jeunesse canavéroise » grâce à une structure qui accompagne les jeunes, le tout en donnant

une visibilité à la ville de Chennevières et son club de football.

+ CONTACT sfcc2016.siat@gmail.com

Sport

HANDBALL : BRAVO LES CHAMPIONNES !

LES JOEUSES DU CHENNEVIÈRES HANDBALL CLUB ONT BRILLÉ LORS DE LA SAISON 2021-2022 en remportant le championnat départemental et la coupe du Val-de-Marne.

L'équipe 12 féminine compte 22 adolescentes de 12-13 ans, toutes canavéroises et scolarisées dans les collèges Boileau et Molière et réparties dans l'équipe 1 des confirmées et l'équipe débutante.

L'équipe 1 a donc remporté le championnat départemental du Val-de-Marne qui se dispute durant toute la saison avec cumul de points. Cette saison, elles ont enchaîné les victoires. « Une revanche sur l'année dernière, analyse leur coach Guillaume Nyd. La saison a été annulée à cause de la COVID. Cela a été une année blanche sans classement. Elles auraient dû terminer premières. »

Le 19 juin dernier, les handballeuses canavéroises ont également remporté la Coupe du Val-de-Marne sur le score 11-7 contre Créteil, à Ivry-sur-Seine.

Résultat : 2 joueuses sont en détection pour jouer au niveau départemental. « Une fierté car on a beaucoup travaillé, raconte le coach. Cela fait 4 ans que je les suis. On a créé un collectif, une bonne cohésion également avec les familles. Je les accompagne surtout dans le respect. Pour cette rentrée, elles sont motivées pour continuer ensemble. »

Pour cette saison, leur défi sera de remporter le



Les championnes félicitées par le Maire Jean-Pierre Barnaud, Véronique Glover conseillère municipale déléguée au sport

challenge régional, compétition au niveau de l'Île-de-France pour lequel elles sont d'office enregistrées.

+ CONTACT

résid Les Hauts de Chennevières
7 allée Battues - 06 50 70 55 57
www.chennevieres-handball.com
5894051@ffhandball.net
Facebook : CHBC
Instagram : chennevieres_handball_club

CHENNEVIÈRES TENNIS CLUB



Afin de moderniser son fonctionnement, la section Tennis du COC a décidé de voler de ses propres ailes et de quitter la structure omnisport.

L'équipe enseignante, les lieux de pratique et les tarifs restent identiques !

Chennevières sera dotée dès cette saison d'un club de tennis à part entière : le Chennevières Tennis Club ou CTC.

Son équipe dirigeante a pour ambition de promouvoir le tennis sous toutes ses formes, de développer le tennis à l'école, le tennis Santé, de permettre l'accès à ce sport au plus grand nombre grâce à ses tarifs attractifs et à la qualité de son enseignement.

Le club propose des formules pour tous les

âges et tous les niveaux, en loisir comme en compétition.

Un plus cette année : les courts extérieurs éclairés jusqu'à 22 h, permettront des entraînements supplémentaires et encore plus de créneaux en tennis libre pour jouer en famille ou entre amis.

Rendez-vous le samedi 10 septembre de 11 h à 18 h, le **mercredi 7 septembre** de 14 h à 20 h au stade Aristide Briand (rue A Briand).
Reprise des cours le 12 septembre.

+ CONTACT

contact@ctctennis.com
www.ctctennis.com

La rentrée du COC

Gymnastique artistique féminine et masculine : lundi 5 septembre - Inscription au stade A. Fey avec Isabelle 01 45 76 17 66

Baby gym : mercredi 14 et samedi 17 septembre - Inscription au gymnase A. Fey avec Isabelle 01 45 76 17 66

Gymnastique volontaire : lundi 12 septembre - Inscription au gymnase A. Fey avec Isabelle 01 45 76 17 66

Badminton : lundi 5 septembre et du badminton libre jeudi 29 septembre au gymnase du Moulin - Inscription lors du Village des associations le 4 septembre ou durant les entraînements avec Elisabeth Murati 06 87 69 35 59

Danses de salon : mardi 13 septembre au gymnase A. Fey - Inscriptions auprès de Corinne Gérard (professeur) 06 80 65 41 69 - mail : corinnedanse@gmail.com et de Jacques Ravel (président de section) 06 41 13 92 32

Échecs : inscriptions auprès de Guillaume Tassaré coc.echecs@gmail.com - 06 52 09 39 90 à la salle du COC, 90 rue A. Briand

Judo, jujitsu, chanbara, self-defense féminine : mercredi 14 septembre au dojo du stade A. Fey - Inscription auprès d'Eric 06 60 70 83 01 ou Nadine 06 88 63 83 15

Karaté : lundi 5 septembre au stade A. Fey - Inscriptions auprès du COC

Randonnée : reprise de l'activité mi-septembre - Renseignement auprès d'Agnès Deveaux agnesdeveaux.rando@gmail.com ou secrétariat du COC

Tai-Chi : reprise des cours le jeudi 15 septembre à la salle Cordelle - Inscriptions auprès de Zahia Mohamdi 06 61 19 94 38

Volley : dimanche 11 septembre à 12 h au gymnase du Moulin - Renseignements auprès de Didier Trémoureux, didier.tremoureux@yahoo.fr

Yoga : mardi 13 septembre à la Maison des Associations - Renseignement auprès du COC

Zumba : mercredi 14 septembre au stade A. Fey - Renseignement auprès de Corinne 06 74 29 05 68



+ CONTACT

COC Centre Omnisports de Chennevières
90 rue Aristide Briand
01 45 76 17 66
Chennevieres-coc.fr

Culture

INSCRIVEZ-VOUS AU CONSERVATOIRE EMILE VILAIN

Pour la musique comme pour la danse, les inscriptions pour la saison 2022-2023 se dérouleront du 5 au 17 septembre.

Côté musique, le conservatoire propose un atelier d'éveil musical qui sensibilise les enfants à la musique dès l'âge de 5 ans. À partir de 7 ans, les élèves peuvent bénéficier d'une formation musicale générale, d'une formation instrumentale (saxophone, violon, guitare, piano, batterie...) ainsi que d'une formation aux pratiques collectives ou au chant. Des ateliers « découvertes » sont ouverts pour permettre aux débutants et aux classes d'éveil de s'orienter.



Côté danse, il accueille les plus jeunes, à partir de 5 ans dans les cours de danse classique et modern'jazz et dès 12 ans en danse contemporaine.

→ CONTACT

46, rue du Général de Gaulle - 94430 Chennevières-sur-Marne
01 41 94 21 95 - conservatoire.chennevieres@gpsea.fr
www.sudestavenir.fr

Accueil :

Lundi et mardi : 14 h - 20 h 30 / Mercredi : 9 h - 11 h 30 / 14 h - 19 h
Jeudi et vendredi : 14 h - 19 h / Samedi : 9 h - 12 h



Accédez au catalogue de toutes les médiathèques GPSEA

Depuis le 1^{er} juin, la médiathèque Albert Camus bénéficie d'un nouveau logiciel commun de gestion des bibliothèques de GPSEA. Pour améliorer le service rendu aux usagers, le réseau des médiathèques de Grand Paris Sud Est Avenir poursuit son travail de modernisation et d'harmonisation des services. Toutes les médiathèques de GPSEA ont maintenant un système informatique de gestion et un portail de services communs. Les usagers peuvent ainsi accéder à un catalogue de documents enrichi par la mise en commun des fonds de tous les équipements et donc accéder à l'ensemble des ressources numériques (livres numériques, autoformation, journaux et revues, offre Euréka du département du Val-de-Marne) et au catalogue de plus de 850 000 références (livres, CD, DVD, vinyles, partitions, livres audio, livres en braille, livres en gros caractères, jeux, jouets et jeux vidéo). Cette offre est consultable à partir d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette grâce au site internet : mediatheques.sudestavenir.fr

Les RDV de la médiathèque Albert Camus

La rentrée littéraire

Parmi les nombreux romans édités au moment de la rentrée littéraire, libraires et bibliothécaires vous présenteront leur sélection « coups de cœur ». Exposition vente des titres présentés avec l'aimable participation de la librairie canavéroise Petites histoires entre amis.

Gratuit - Réservation conseillée, nombre de places limité

Samedi 8 octobre à 11 h

Escape game

En famille ou entre amis, des défis à résoudre (labyrinthes, passages secrets, etc.), un dispositif pour s'initier de manière ludique et originale à la programmation à partir d'un escape game.

Samedi 15 octobre

Projection « Agatha, ma voisine détective »



Agatha, dix ans, aime la solitude et se passionne pour les enquêtes policières. Dans le sous-sol de l'immeuble dans lequel elle vient d'emménager, elle a installé son agence de détective. Sa première enquête l'embarque dans une affaire plus compliquée que prévu...

Un film d'animation réalisé par Karla Von Bengston pour enfants à partir de 6 ans.

Mardi 25 octobre à 15 h

Les racontages

Les bibliothécaires lisent des histoires aux enfants

Samedi 10 septembre à 11 h pour les 3-5 ans

Mercredi 26 octobre à 11 h pour les 6-10 ans

Réservation indispensable

Atelier des mots

Création d'histoires, de contes, de poèmes... Jeux d'imagination pour les enfants de 7 à 11 ans (à partir du CE1)

Samedi 17 septembre et samedi 1^{er} octobre à 10 h 30

Réservation indispensable

1.2.3, bébé bouquine

Lectures, comptines et jeux de doigts par les bibliothécaires pour les 0-3 ans.

Mercredi 7 septembre et samedi 22 octobre à 10 h 30

Réservation indispensable

Atelier massage pour bébé de 0 à 12 mois



Accompagnement au massage des bébés par Caroline Hamon, éducatrice de jeunes enfants, réflexologue.

Mercredi 24 septembre à 10 h 30

Réservation indispensable

→ CONTACT

MÉDIATHÈQUE ALBERT CAMUS

10 avenue du Maréchal Leclerc - 01 41 94 88 98
Mediatheque.chennevieres.com - mediatheque.gpsea

Nouveaux horaires élargis :

Mardi : 14 h - 19 h

Mercredi et vendredi : 10 h - 12 h 30 / 14 h - 18 h

Samedi : 10 h - 18 h

Associations

LA RENTRÉE DES ASSOCIATIONS



Le Clos Saint Vincent

Les cépages de Chardonnay, Chenin, et Riesling produisent un vin blanc léger et

agréable à déguster, grâce au savoir-faire du Maître de Chai de l'Association. Cette année, en raison des fortes chaleurs, les vendanges ont été anticipées à la date du 3 septembre.

● Le Clos Saint Vincent
11 avenue de la Plaine
csv94@sfr.fr

Chennevières Loisirs en excursions



Chennevières loisirs reprend ses sorties en France:

- **Mardi 13 septembre**, Chennevières Loisirs vous emmène à **Sacy le Grand**
- **Judi 13 octobre**, c'est un grand tour qui s'opère en Bourgogne :
 - Première étape à **l'abbaye cistercienne de Pontigny**
 - Deuxième arrêt : **Chemilly-sur-Yonne**, l'occasion de visiter et de déguster le saumon de l'entreprise quadragénaire Le Borvo.

• Enfin, le tour culturel et gastronomique s'achèvera au château **d'Escolives Sainte-Camille**, chez la famille Borgnat, agrémenté d'une visite des caves en plus d'une dégustation de trois vins, accompagnée de gougères.

- **Dimanche 13 novembre**, les adhérents assisteront à la comédie musicale *45 tours de France*, composée de tubes exclusivement français à **Aulnay-sous-bois**.

● Chennevières Loisirs
14 bis avenue de Coeuilly
01 45 94 86 79
chennevieresloisirs@yahoo.fr

ACLAI

L'Association Canavéroise de Loisirs, d'Activités et d'Informations a présenté ses activités lors des journées Portes Ouvertes **du jeudi 8 et vendredi 9 septembre** de 10 h à 17 h. L'exposition annuelle se tiendra **le samedi 26 et le dimanche 27 novembre** de 9 h à 17 h au théâtre Roger Lafaille.

● ACLAI
Résidence du Moulin à Vent
1 avenue Claude Debussy
01 45 94 52 61
assoicationaclai@free.fr

Le Comité de jumelage



En plus des échanges avec les villes jumelées, le Comité de jumelage propose des cours d'anglais. Reprise **le lundi 3 octobre**.

● Comité de jumelage
10 avenue Georges
01 45 76 09 23 ou 06 71 35 14 89
www.jumelagecanaverois.com



La 1^{ère} Compagnie d'Arc de Chennevières

La 1^{ère} Compagnie d'Arc de Chennevières-sur-Marne organise une journée Portes Ouvertes **le dimanche 11 septembre** de 10 h à 16 h. L'école de tir reprend fin septembre au Gymnase Rousseau. Inscription à partir de début septembre et jusqu'à la fin du mois. Des arcs d'initiation neufs en prêt vous attendent !

● La 1^{ère} Compagnie d'Arc de Chennevières
15 Rue des Archers
01 45 76 13 19
cie-arc-chennevieres.net

Amira Culture



La pédagogie proposée dans l'atelier de théâtre suggère et explore tous les aspects des disciplines et ne se limite pas uniquement au texte et à la technique théâtrale classique ; elle apprend à réfléchir, à découvrir, à observer, à s'exprimer, à ressentir les mots, les personnages et les intrigues dramatiques.

Dimanche 18 septembre, lors de la journée du Patrimoine, vous pourrez déambuler dans les rues du centre-ville de Chennevières en présence des comédiens de la troupe qui vous raconteront l'histoire de notre ville.

Le vendredi 11 novembre, vous pourrez retrouver "les Oubliés de 14-18" sur la scène du théâtre Roger Lafaille à l'occasion de la commémoration de l'armistice de la Première Guerre mondiale.

- Atelier enfants les mardis de 17 h 30 à 18 h 30 ou les mercredis de 10 h à 11 h ou 11 h 10 à 12 h 10.
- Atelier ados de 18 h 45 à 20 h 15
- Atelier adultes de 20 h 30 à 22 h 30

● Amira Culture
137 rue du Belvédère- 94490 Ormesson
amira.culture@sfr.fr

Associations

La Chorale Paul Klee

Chorale PAUL KLEE CHENNEVIÈRES - ORMESSON

La Chorale Paul Klee a repris ses répétitions le **lundi 5 septembre** puis tous les lundis soir de 20 h 15 à 22 h 45 hors vacances scolaires. L'association vous attend nombreux et s'empressera de répondre à toutes vos questions sur le chant choral !

● La Chorale Paul Klee
24 rue Van Gogh
01 45 93 03 90
association@choralepaulklee.fr

Gospel Family

Vous pourrez reprendre ou vous inscrire aux cours donnés de 19 h 30 à 21 h 30 au Fort de Champigny à partir du **lundi 5 septembre** ! Gospel Family donne un concert à l'église de Saint-Germain sur Morin (dans le 77) puis à l'église Saint-Pierre de Chennevières au profit de l'AFC le **dimanche 16 octobre** à 16 h.

● Gospel Family
14 avenue du Maréchal Leclerc
06 88 09 51

Les Amis des Cuivre

Pour la période de septembre à novembre, l'association Les Amis des Cuivres organisera 2 concerts avec le Quintette de Cuivres POCLEOS le **samedi 5 novembre** au théâtre Roger Lafaille à 20 h puis le **dimanche 6 novembre** à l'église Jean XXIII à 16h.

● Les amis des cuivres
8 rue Gabriel Fauré
Tél : 06 58 68 81 62

Le Bien-Allé de Chennevières



L'association des Trompes et des Cors de Chasses participera le **27 novembre** à la traditionnelle messe de Saint Hubert en l'église Saint-Pierre.

● Le Bien-Allé de Chennevières
4 allée des Ormes
06 20 04 72 99
christophe.carrier94@gmail.com

CNL ET CGL Clément Ader

L'Amicale des Locataires de Clément Ader et le CNL de l'Amicale des résidents Clément Ader proposent dès la rentrée des ateliers de jardins partagés le mercredi. Des cours de soutien scolaire, de couture, de tricot avec Martine Bertrand de la CNL sont assurés tous les soirs de 17 h à 18 h en plus d'un goûter offert par les deux amicales. Aussi, des cours de basket sont prévus le mercredi après-midi et du football le samedi après-midi pour les enfants de Clément Ader.

● CNL Amicale des résidents Clément Ader
Présidente : Martine Bertrand
3 rue Clément Ader
06 60 66 45 59
Tinou94430@hotmail.fr

● CGL Amicale des Locataires Clément Ader
Présidente Lucette Faber
1 rue Clément Ader
07 81 09 92 55
aumicalelocatairescgl@gmail.com

Chaleur et Partage



La reprise du soutien scolaire a commencé le **1^{er} septembre**. Les jours de soutien sont les lundi mardi jeudi et vendredi de 16 h 30 à 18 h. L'initiation à l'informatique débutera le mercredi **14 septembre** et se tiendra tous les mercredis de 14 h à 16 h. Enfin, les cours d'alphabétisation se tiendront tous les samedis à partir du **17 septembre** de 14 h à 16 h. L'association a besoin de bénévoles. Si vous êtes motivé et aimez le contact avec les enfants, rapprochez vous de Chaleur et Partage !

● Chaleur et Partage
01 51 85 29 92 ou 06 67 26 06 56



Les Robins des Bordes

La rentrée des Robins des Bordes commencera dès le **samedi 24 et dimanche 25**

septembre avec l'Atelier Ecrit'Art consacré à l'écriture et l'art pour adultes et adolescents sur le thème « Le bout du monde ou le fond du jardin contiennent la même quantité de merveilles ».

Le dimanche 25 septembre à 14 h 30 les pommes seront célébrées et à cette occasion, vous pourrez produire du jus et le déguster.

Le samedi 1^{er} octobre, se tiendra la Foire Bio des Bordes, de 11 h à 18 h avec une petite restauration bio sur place.

Enfin, **le mercredi 5 octobre**, de 14 h 30 à 16 h, vous pourrez rechercher des plantes et fabriquer un herbier.

Le 8 octobre, Alissa Wenz, écrivaine et musicienne, viendra présenter ses livres, suivi d'une soirée musicale.

● Les Robins des Bordes
127 rue des Bordes
lesrobinsdesbordes@gmail.com



Les P'tits Kipiks

Les P'tits Kipiks se donnent pour objet de mettre en œuvre des actions de nature

à promouvoir la sauvegarde des hérissons, espèce menacée par l'utilisation agricole et domestique des pesticides, la fragmentation et/ou la disparition des habitats naturels, la mécanisation de l'agriculture et du jardinage privé. L'association recherche des bénévoles : venez rencontrer Corinne Buren à l'antenne de Saint-Maur, ouverte depuis 2021, pour échanger.

● Accueil uniquement sur RDV
06 99 74 86 30



Les restos du cœur du Val-de-Marne

Les Restos du cœur du Val-de-Marne restent mobilisés pour apporter l'aide alimentaire

et un accompagnement personnalisé dans la mesure du possible à toutes les personnes en situation difficile et aux nombreux Ukrainiens qui ont fui la guerre. Trois centres accueillent les familles de Chennevières : à Champigny (ouvert sans interruption), à Sucy-en-Brie, du 5 septembre au 31 octobre (celui-ci rouvrira à partir du 21 novembre) et à Villiers-sur-Marne, ouvert sans interruption.

● Les restos du cœur du Val-de-Marne
Les Restaurants du Cœur du Val-de-Marne
21 rue Léon Geoffroy Bat A1 - 94400 Vitry-sur-Seine
Tel : 01 43 91 61 90
ad94.siege@restosducoeur.org



La Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie

La FNACA confirme à tous ses membres que son Assemblée Générale se tiendra le jeudi 6 octobre à partir de 13 h 30 au Fort de Champigny. Elle se clôturera par un pot de l'amitié.

● FNACA
2 avenue Claude Debussy
01 45 94 26 86

Zoom sur

Les Compagnons Bâisseurs

Fondée sur le principe de la solidarité, l'association Les Compagnons bâtisseurs est installée au Bois l'Abbé. Au-delà de la lutte contre le mal logement, l'enjeu est de tisser du lien social.



L'association vise à combattre le mal logement au travers de chantiers d'auto-réhabilitation (ARA) et d'auto-construction accompagnée, destinés à aider des habitants en difficulté dans la résolution de leurs problèmes de logement, qu'ils soient locataires ou propriétaires. L'objectif est de générer de l'entraide entre les habitants d'un même quartier pour qu'ils améliorent leur habitat

Pour mener son action, elle met en place plusieurs actions :

- **L'auto-réhabilitation accompagnée (ARA).** Dans le périmètre du Bois l'Abbé – défini en coopération avec les trois bailleurs – l'association accompagne les ménages qui souhaitent faire des travaux (conseils sur les matériaux, actions à entreprendre, prêt des outils).
- **Deux animations collectives** par semaine, les mardis de 14 h à 16 h, qui permettent de fédérer les habitants du quartier autour des différentes méthodes de bricolage : comment poser un revêtement mural, plomberie, électricité, etc.
- **L'outilhèque :** des outils sont mis à disposition des habitants. C'est l'occasion d'échanger avec ces visiteurs venus prendre ou apporter les outils.
- **Les dépannages pédagogiques.** Un robinet qui fuit, une prise électrique décollée, les Compagnons vont se déplacer. Mais pas question de « faire à la place de ». Il s'agit au contraire de créer une dynamique positive pour qu'à terme, les habitants du quartier deviennent autonomes et n'aient pas besoin de l'association ».

Dans l'appartement qui leur a été alloué par les bailleurs sociaux, l'équipe a organisé l'espace pour accueillir les habitants du quartier, qu'ils soient demandeurs d'aide, bénévoles ou juste curieux.

L'association repose sur la solidarité et les projets habitants : n'hésitez pas à être bénévoles ! Venez aussi voir les Compagnons bâtisseurs pour que vous puissiez réaliser ensemble vos projets personnels sur votre logement ! L'Atelier de Quartier est ouvert les lundis, mardis et jeudis de 9 h à 17 h.

● Pour toutes questions et prises de contact : j.pichot@compagnonsbâtisseurs.eu (06 41 59 42 23) ou z.gularte@compagnonsbâtisseurs.eu (06 18 27 06 31)
Les Compagnons Bâisseurs
3 villa Île-de-France



AU THÉÂTRE ROGER LAFAILLE

La programmation de la nouvelle saison 2022/2023 vous sera dévoilée le dimanche 18 septembre à 16 h (voir page 24).



Salle comble pour l'humoriste Sandrine Sarroche.



« Dernières nouvelles de la mer », un spectacle familial à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, sur la sauvegarde des océans.



« Ma tâche », spectacle où l'ombre est mise en lumière.



L'opéra à l'honneur avec Silvano Sapia pour le dernier Petit Plus. RDV vendredi 21 octobre pour le prochain Petit Plus.

DANSONS NOS ESSENTIELS



Spectacle de fin d'année des élèves des cours de danse classique et contemporaine du conservatoire de danse Emile Vilain, mis en scène par leur professeur Sandrine Cassin.

NOÉ FAIT SA SCÈNE



Des jeunes du Club Noé ont interprété un spectacle sur le thème du harcèlement, accompagné par Magid Mezzouri de l'association Amira Culture.



Retrouvez plus de photos et de vidéos
sur www.chennevieres.com
Ville de Chennevières sur Marne
villedechennevieres

LA POLICE MUNICIPALE FORME LES JEUNES AUX GESTES DE PREMIER SECOURS



Théorie et pratique autour de la protection, de l'alerte, des hémorragies, des plaies et des personnes inconscientes : 8 jeunes du Club Noé ont suivi une formation aux gestes qui sauvent, dispensée par des agents de la police municipale.

EN ROUTE VERS LE COLLÈGE



La Ville a offert une calculatrice et une clé USB aux 200 élèves de CM2 des écoles canavéroises. Un cadeau pour leur souhaiter une bonne poursuite de leur scolarité et un coup de pouce pour les familles : ces 2 éléments font partie de la liste des fournitures pour le collège.

VISITE EN LETTONIE

Une délégation d'élus composée du Maire Jean-Pierre Barnaud et des Maires-adjoints Jacques Driesch et Pierre-Alexandre Baux s'est rendue en Lettonie à l'invitation du Maire de Tukums Gundars Vaza. Lors de cette visite privée, les élus se sont notamment rendus dans une école rénovée, un musée et un orphelinat, pour lequel la Ville avait fait don de 500 euros. Une délégation lettone sera présente à Chennevières en septembre.



CÉRÉMONIE DU 18 JUIN

L'appel du Général de Gaulle à la résistance a été lu par Chaima, jeune canavéroise. L'interprétation musicale a été assurée par le ténor Silvano Sapia et l'association Iron Pipper. Merci aux anciens combattants et portedrapeaux.

FÊTE AUX 1 000 COULEURS

Plus de 2 000 personnes sont venues participer à cette journée festive organisée par le Centre municipal La Colline. Cette année la thématique était l'Inde. La journée s'est achevée par un lancer de couleurs et un lâcher de ballons !



Merci à

Les partenaires : Studio #31# MUSIC, Carrefour, Action, Valège, Fitness park, Cinéma Pince-Vent, Vib's, Pharmacie de Pince-Vent, Pimkie, Boulangerie graine du sud
 Les artistes : BYALK, Hayati Ragsi, Saaido, Asnath, Bobyto, Modibo, Safira, Zero name, Bollywood Orkestra, Ténébreux, Actividade na lage, Accueil de loisirs J. Prévert
 Les associations : Comité de jumelage de Chennevières-sur-Marne, Chennevières loisirs, Faune Alfort, Abeille des Bordes, Les compagnons bâtisseurs, R.E.N.A.R.D, Femmes Relais, Chennevières Handball Club, GPSEA, Bee Touch, Rayon de soleil, Chaleur et partage, Mama Bossembo, Eclairuses Eclairurs Baden Powel, Les p'tits kipik

LES ACTIVITÉS DU CCAS



Le 28 juin, les adhérents ont présenté sur la scène du théâtre Roger Lafaille des sketches travaillés et répétés au long du semestre dans le cadre des ateliers théâtre.

FÊTE DE LA MUSIQUE



Cette année, 2 scènes ont été installées pour proposer tous les styles : une au kiosque de musique de l'espace Charles de Gaulle et l'autre au kiosque de la Colline au Bois l'Abbé. Avec une programmation musicale riche : rap, rock, gospel, pop, cor de chasse, de la danse kpop et de la danse urbaine...



Le 21 juin, le CCAS a célébré la musique autour d'un repas et d'un après-midi dansant.



Retrouvez plus de photos et de vidéos
sur www.chennevieres.com
Ville de Chennevières sur Marne
villedechennevieres

LE SPORT À CHENNEVIÈRES

La 1^{re} EMF Cup. Samedi 4 juin s'est déroulée la 1^{re} EMF Cup au stade Armand Fey, organisée par l'École Municipale de Football de Chennevières. 12 équipes U10/U11 de clubs franciliens se sont affrontées. Les équipes de l'EMF se sont classées 12^e et 7^e.



Les joueurs de l'EMF félicités par le Maire Jean-Pierre Barnaud, Véronique Glover, élue en charge du sport, Didier Sthorez, maire-adjoint aux bâtiments publics, et Anne-Marie Vialatoux, maire-adjointe à l'éducation.



Les Jeux du Val-de-Marne. Du 7 au 16 juin, les élèves canavérois ont participé aux Jeux-du-Val de Marne et découvert certains sports comme le bumball. Au cours des différentes épreuves sportives, les écoles ont cumulé des points et ce sont les écoles Rousseau A et B qui ont remporté ces jeux cette année. Félicitations !



Tournoi d'échecs à l'école. Des élèves de CP et CE1 de l'école des Hauts de Chennevières ont participé à un tournoi interne d'échecs pour clôturer leur cycle d'apprentissage dans le cadre des cités éducatives. Pour s'adapter à leur âge, ils ont joué avec des pions et des fous. Durant l'année scolaire, les élèves ont pu pratiquer les échecs avec le COC et avec l'animatrice Céline Hideur.

Tournoi inter-centres.

Foot, handball, ultimate et basket, durant l'année scolaire, des élèves de Rousseau A et B et des Hauts de Chennevières se sont entraînés avec des animateurs durant la pause méridienne. En juin s'est déroulé le tournoi inter-centres sur le temps du midi. Les gagnants ont remporté une visite au stade de France le 29 juin. Les objectifs sont de développer les valeurs du sport et du bien-être et de permettre aux enfants de pratiquer et s'épanouir à travers le sport.



VIVE LES VACANCES !

Direction la Vendée, la Corrèze et le Var pour des séjours culturels et sportifs pour les jeunes du Club Noé. Direction Mandres-les-Roses, le Pouliguen, et Saint-Fargeau-Ponthierry pour des séjours nature, découverte et voile pour les enfants de maternelle au CM2. Sans oublier toutes les activités proposées dans les centres de loisirs tout l'été !





Retrouvez plus de photos et de vidéos
sur www.chennevieres.com
Ville de Chennevières sur Marne
villedechennevieres

CHENNEVIÈRES BOUGE L'ÉTÉ



Merci à

Nos partenaires : Cabinet Bec, Eiffage, Satelec, SPE, l'Etat (Cités éducatives, Quartiers d'été), le Département du Val-de-Marne et GPSEA (la médiathèque Albert Camus)
Aux associations : COC, Rayon de soleil, les Compagnons bâtisseurs, Chennevières loisirs, Diamant d'Afrique, Renard, Healthy Vibes, Chaleur et Partage, le Comité de jumelage, Tous les maquis
A la librairie Petites histoires entre amis, aux prestataires
Aux services municipaux
Aux Canavérois !

CLAUDE SARFATI OU LA RE-NAISSANCE DU FORMAT OBLONG

CLAUDE SARFATI A DONNÉ DE SON TEMPS AU CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE en tant que professeur bénévole pour les cours de Français Langue Étrangère. Il se consacre maintenant à sa passion et à son activité très originale : la traduction d'ouvrages en format oblong.

Claude Sarfati est né à Tunis en 1944. Sa famille est arrivée en France, à Aubervilliers en 1957 alors qu'il avait 13 ans. Il a suivi une scolarité normale jusqu'au baccalauréat au lycée Colbert à Paris. Puis il a travaillé comme acheteur au bureau d'achat d'un grand magasin à Paris. Il a ensuite créé sa propre société de négoce de commerce de gros dans le domaine des arts de la table et de la cuisine, jusqu'à sa retraite en 2000. Claude Sarfati habite Chennevières avec sa famille depuis près de 45 ans.

Ce Canavérois s'est engagé dans la vie municipale en 2019 en donnant bénévolement des cours de Français Langue Étrangère au Centre municipal La Colline. Après avoir vu une annonce sur les panneaux électroniques de la ville, il a proposé de consacrer son temps libre. Les cours de français ont pour objectif d'apprendre à des adultes étrangers à se familiariser avec notre langue au quotidien. Celui qui rêvait de devenir professeur a ainsi créé son propre programme et sa propre méthodologie. Il a donné son dernier cours le 9 mai 2022. Pour lui, « il était temps de passer à autre chose, de me consacrer à mes proches et à mes autres passions ».

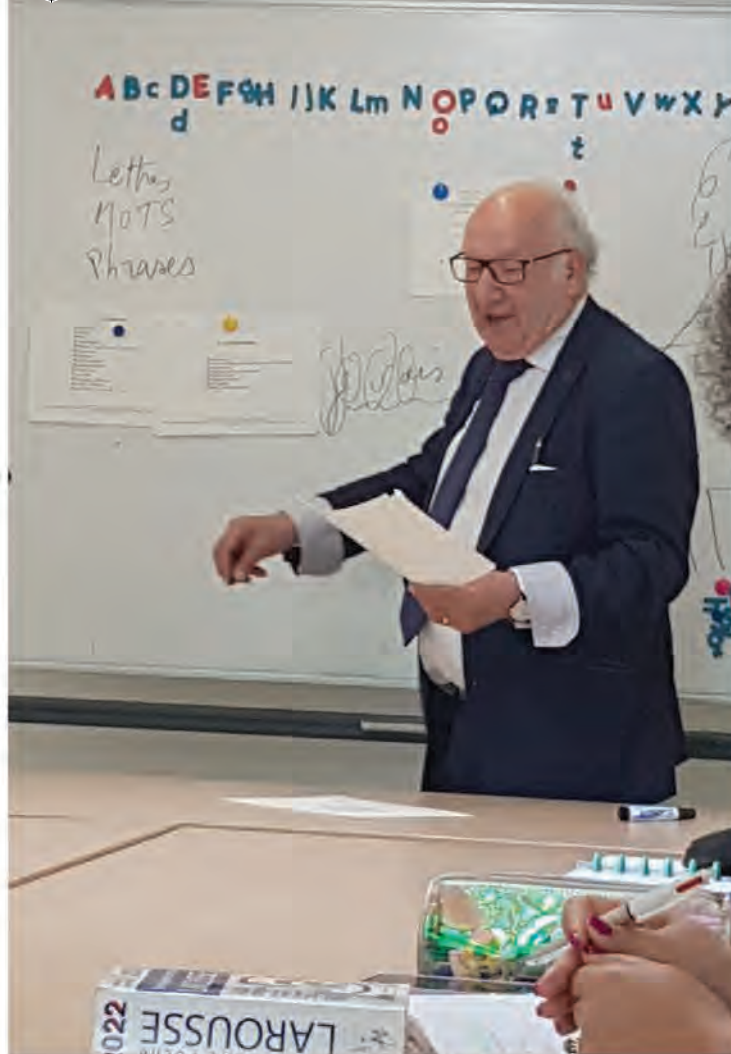


Le format oblong

Claude Sarfati va donc consacrer plus de temps à l'édition de livres en format oblong, résultat d'une volonté de créer un produit original et innovant sur le marché de l'édition. Il a créé l'Association « Pour » la Re-Naissance du Format Oblong et « Pour » les Notes en Bas de Page.

En langage bibliographique, oblong signifie un format dont la largeur excède la hauteur. Ce qui correspond au format paysage en termes informatiques et « à l'italienne », pour l'imprimerie. De nombreux éditeurs éditent des livres de voyages ou des livres pour enfant dans ce format.

« Le point d'origine vient de l'ardoise, à l'école, que l'on tenait au-dessus de sa tête en la présentant au maître dans cette présentation oblongue, raconte-t-il. Notre idée de renaissance s'applique surtout, en dehors du format, à la phrase par phrase, ligne par ligne. »



Claude Sarfati traduit donc des textes dans un format dans le sens de la longueur et avec une phrase par ligne. Ce qui permet des phrases courtes, simples, avec une clarté de pensée et de langage qui facilitent le contact de l'écrit. Il a ainsi travaillé sur « La Bible », « La métamorphose » de Kafka en bilingue, « Ma grand-mère disait » : un recueil de dictons, citations... qui pourront être entendus en audio grâce à un QR Code.

Le retraité canavérois a contacté des maisons d'édition pour faire éditer ses ouvrages mais a essuyé des refus. Il a donc décidé de s'en charger seul. Il est aidé par des petites mains pour la phase informatique. Il réalise lui-même la mise en page. Comme son objectif n'est pas mercantile, il en imprime une certaine quantité que vous pouvez trouver dans une librairie parisienne ou en le contactant via son association.

+ CONTACT

Association « Pour » la Re-Naissance du Format Oblong et « Pour » les Notes en Bas de Page

9 rue de Sucy / sarfati.claude@orange.fr

ENTRE LES « MAL LOTIS » ET LE « MEILLEUR COIN », L'HISTOIRE DE PARIS-CHENNEVIÈRES

AVEC LA MISE EN SERVICE DE LA LIGNE DE CHEMIN DE FER DE LA BASTILLE et la poussée démographique de l'Île-de-France entre 1920 et 1930, le village de Chennevières va se trouver attirant pour les Parisiens qui veulent profiter de la nature. C'est dans ce contexte que vont apparaître les premiers lotissements autour de Paris.



La Seconde guerre mondiale va bientôt amplifier le processus et entraîner pour les Parisiens la recherche de solidarité avec le voisinage, pour une vie semi rurale dans un paysage campagnard... et Chennevières fera partie de ce choix alors qu'en 1921, le village ne comptait que 1 410 habitants ! C'est ainsi que M. Henri Peuteuil, propriétaire de terres non encore construites entre le chemin des Bordes et le chemin de la Mare de l'Orme, va bientôt déposer un projet de vente – sur 59 845,18 m² – auprès de Me Véron, notaire à Boissy-St Léger, pour une vente par lots ; elle sera enregistrée le 15 décembre 1914, ainsi que la création qui suivra pour six nouvelles voies. Puis M. Janets,

Conseiller municipal à Chennevières, présentera le 25 octobre 1925 un projet de lotissement sur une portion de terrain dénommée « le meilleur coin ».

De nouvelles lois... pour de joyeuses festivités !

On imagine facilement que cette situation va entraîner la parution de plusieurs lois assorties aussitôt d'une forte pression sur les municipalités, afin de limiter les abus et contrôler les lotisseurs : en 1924, ils seront dans l'obligation de déposer leur projet en Mairie après autorisation préfectorale et, en 1928, la loi Sarraut publiera les conditions nécessaires à l'obtention d'une subvention de l'État. En 1933, elle sera suivie de la loi Loucheur qui concernera plus de 200 000 logements prévus sur le territoire national. Il faudra attendre 1952 pour que l'État devienne responsable financier eu égard à l'aménagement de l'ensemble des lotissements.

Puis, vient le temps où on va s'intéresser au « vécu » des habitants et plus spécialement à Chennevières aux « mal lotis ». Or, sur les 64 propriétaires recensés, seuls 25 occupent leurs logements... que dire des conditions de salubrité ou d'adduction d'eau ? Malgré les difficultés, ces « mal lotis » vont pourtant organiser des fêtes costumées dans le quartier, en réplique à celles de l'ancien village ;

et c'est M. Vigouroux, l'actif animateur des « bigophones », qui prendra la direction de cette association avec ses grenadiers, ses poilus à cheval, sans oublier le fameux garde-champêtre Hughen !

De nos jours, que sont devenus, à Chennevières, tous ces lotissements qui ont transformé le village briard en une ville où des pavillons rivalisent d'originalité par leurs façades et leurs jardins colorés ? Conscients d'une transformation inéluctable, gardons néanmoins confiance dans un avenir qui saura préserver, outre son patrimoine historique, la valeur des qualités humaines d'une cité où il fait encore bon vivre !

*Chennevières Le Mag
avec Rosette Villesuzanne*



Conseils municipaux des 9 juin et 12 juillet 2022

VOTE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

Lors de la séance du 12 juillet, le Conseil municipal a approuvé le budget supplémentaire qui s'équilibre, en recettes et en dépenses, à la somme de 13 788 697,31 €, réparti comme suit :

Section fonctionnement : 3 032 018 €

Section investissement : 10 756 679,31 €

Section fonctionnement

Le contexte économique mondial reste incertain et imprévisible en raison des différentes crises qui provoquent une flambée des prix des matières premières, qui alimente les poussées inflationnistes. Sur un an, les prix à la consommation augmentent de 5,2 % avec l'accélération des prix de l'énergie, des services, de l'alimentation et des produits manufacturés.

La Municipalité prévoit, anticipe pour couvrir en priorité la hausse des prix : l'énergie (gaz, électricité : + 261 000 €), le carburant (40 000 €), les charges locatives (+ 20 000 €)... L'inflation impacte également les contrats, notamment les fournitures scolaires, la maintenance des bâtiments (+ 42 000 €). De plus, le gouvernement a annoncé la hausse du point d'indice des fonctionnaires, ce dernier servant de base à la rémunération des agents, qu'il convient d'anticiper.



Section investissement

La Municipalité prévoit des travaux supplémentaires :

Dans les bâtiments : remplacement des réseaux de chauffage en vide sanitaire du groupe scolaire des Hauts de Chennevières, réfection de la toiture de l'école maternelle Clément Ader, remplacement des luminaires de la salle de gym par des LED du gymnase Armand Fey, climatisation du Centre municipal la Colline...

Pour la voirie : installation de mobilier urbain pour bloquer le passage des 2 roues motorisées de l'impasse Gosset, reprise de la voirie Avenue Edmond / Avenue des Charolles / chemin de la Garenne, installation de bornes d'arrêt minute devant la crèche des Petits Meuniers...

Subventions aux associations

La Ville poursuit sa politique d'attribution de subventions financières aux associations. Le Conseil municipal a voté les montants attribués pour un montant de 234 844 €.

Les montants sont publiés sur le site de la ville : www.chennevieres.com, rubriques ma-mairie/vie-citoyenne/les-conseils-municipaux/conseil-municipal-du-12-juillet-2022

Don mobilier

La Municipalité stocke un volume important de mobilier et divers matériels n'ayant plus d'utilité. Elle souhaite en faire don aux associations canavéroises et entités de type scolaires pour en bénéficier dans le cadre de leurs activités. Le centre d'enfants sourds ESSOR CEOP a sollicité la Ville afin de bénéficier de dons de mobiliers scolaires. À l'unanimité, le Conseil municipal a approuvé le don de mobilier scolaire au profit de l'ESSOR CEOP.

Forfait Mobilités Durables

Le Conseil municipal du 12 juillet a acté la mise en place du forfait « Mobilités durables » au profit des agents de la collectivité. Ce forfait a pour objectif d'encourager les travailleurs à recourir davantage aux modes de transport durables que sont le vélo et l'autopartage pour la réalisation des trajets domicile-travail pendant un minimum de 100 jours sur une année civile. Le montant est de 200 € par an.

Comptes rendus

Les comptes rendus des conseils municipaux sont à disposition du public à l'Hôtel de Ville et sur le site de la Ville : www.chennevieres.com

DÉMATÉRIALISATION DE LA PUBLICITÉ DES ACTES DES COLLECTIVITÉS

L'ordonnance et le décret du 7 octobre 2021 ont réformé les règles de publicité des actes pris par les collectivités territoriales. L'objet de cette réforme est de simplifier les outils dont les collectivités territoriales et leurs groupements disposent pour assurer l'information du public et la conservation de leurs actes et de moderniser les formalités de publicité et d'entrée en vigueur de leurs actes.

Ainsi, à partir du 1^{er} juillet, les actes des communes de plus de 3 500 habitants ne doivent plus être publiés sous forme papier mais faire l'objet d'une publication sous format électronique sur le site internet de la collectivité. Ils doivent cependant être mis gratuitement à disposition, sous format papier, de toute personne qui en fait la demande afin d'assurer l'information des citoyens ne disposant pas d'internet ou ne maîtrisant pas les outils numériques.

La Municipalité travaille à la mise en application de cette ordonnance et les actes seront accessibles et consultables dans les semaines à venir. Ainsi, vous pouvez consulter les délibérations du Conseil municipal du 12 juillet sur le site de la ville www.chennevieres.com, rubriques ma-mairie/vie-citoyenne/les-conseils-municipaux/conseil-municipal-du-12-juillet-2022

MAJORITÉ : Ensemble pour Chennevières, passionnément

NOTRE MONDE CHANGE, NOUS DEVONS NOUS ADAPTER

En quelques années d'abord avec la COVID, puis le retour de la guerre en Europe et maintenant l'inflation galopante, notre environnement économique et social subit de profonds changements. L'épidémie a bouleversé notre vie et notre rapport au travail.

L'Etat a amorti le choc financier grâce à l'argent magique mais pour combien de temps encore ? L'agression de l'Ukraine par la Russie, avec des conséquences humaines horribles, provoque un choc sans précédents sur notre économie. Là encore, l'Etat distribue des chèques et reporte les charges sur les collectivités.

L'inflation, l'augmentation du prix des carburants, des fluides, des matières premières font peser un poids en constante augmentation

sur notre budget. Qui peut l'ignorer à part peut-être l'opposition canavéroise ?

Notre majorité, consciente de ses devoirs doit prendre des décisions parfois difficiles pour garantir la pérennité du service public et l'amélioration nécessaire du cadre de vie canavérois, elle l'assume en conscience. C'est là toute la différence entre un engagement fort au service de la collectivité et la passivité d'une opposition stérile.

Nous sommes à votre service et ne pensons qu'à l'avenir de Chennevières et de ses habitants.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Ensemble pour Chennevières, passionnément : Mickaël Assous, Jean-Pierre Barnaud, Pierre Alexandre Baux, Félicia Boisne-Noc, Brice Chatel, Christiane Cornu, Christine Courtois, Richard Della-Mussia, Jacques Driesch, Jean-François Fabre, Denis Fasanaro, Véronique Glover, Samira Guerroumi, Sophie Le Monnier, Martine Lerfel, Jean-Jacques Le Tarnec, Térésa Losso, Valérie Michel, Hamza Mokhtari, Nathalie Paolucci, Annie Pellet-Schiffrine, Jean-Louis Poujol, Didier Sthorez, Didier Tremoureux, Anne-Marie Vialatoux.

OPPOSITION : Pour un avenir ensemble à Chennevières

VOUS ALLEZ PAYER ENCORE ET ENCORE !!

Après un été marqué par la crise économique et ses conséquences, nous aurions souhaité vous apporter en cette période de rentrée un peu de bonnes nouvelles. Malheureusement le Maire J.P. BARNAUD en a décidé autrement. Après avoir fait voter par sa majorité une augmentation de 27% du taux d'imposition foncier dont vous allez vite voir les conséquences, c'est une augmentation considérable des tarifs des prestations périscolaires et extrascolaires que toute la majorité a votée en juillet pendant la période de vacances scolaires. N'attendez pas pour autant que ces décisions soient accompagnées d'une amélioration des services dont les Canavérois auraient grandement besoin, il ne s'agit là que « d'aider la ville à faire face à l'inflation », dit le maire. Ceux qui se battent au quotidien avec des difficultés financières apprécieront, notamment ceux qui paient toujours la taxe d'habitation. Bien sûr nous avons voté contre ces augmentations.

Contrairement à certains Maires qui utilisent d'autres leviers que ceux de l'emprunt ou des augmentations d'impôts pour leur politique

d'investissements, le Maire de Chennevières quant à lui a décidé d'aller chercher la facilité en puisant dans la poche des Canavérois et, comme si cela ne suffisait pas, vient de rajouter 10.7 M€ de dépenses aux 15.8 M€ déjà votés.

Enfin, la vente de l'ancien centre Jean Moulin et la maison des familles à un promoteur pour y construire 600 logements et y accueillir quelques 1800 nouveaux Canavérois, sans aucune concertation avec les riverains, a été approuvée par la majorité. Résultat, aujourd'hui les habitants qui veulent louer une salle, s'entendent déjà dire par la mairie que la ville n'en a plus, idem pour les activités sportives. La nouvelle salle Jean Moulin quant à elle semble trop bien pour ça et reste désespérément vide.

Cher(e)s Canavérois(e)s nous vous souhaitons néanmoins une bonne rentrée et continuons à défendre vos intérêts. Nous restons à votre écoute.

MC. DIRRINGER- L. GRANDJEAN- O. LOUAIL -E. PUPPO-Y BECKET-JL. DOUBLET-AG BOUDEVILLAIN
<https://www.aechennevieres.fr/>

ÉTAT CIVIL

Bienvenue aux petits Canavérois

Avril 2022 : 20 naissances dont

Maïk SEYDI, Esmée Elise Sophie Cynthia RIZZOTTO, Jules Andrianina RAMISAMANANA, Noah Nathanaël VELASQUEZ SAGASTIZADO, Ayoub LABACHI, Malek BENCHALLAL, Victoria DE SOUSA GAMEIRO, Wassim BENGANA, Romy GHAJAR, Layon Kingsley MUNYOKA-KOKI, Ilya ARFI

Mai 2022 : 28 naissances dont

Hana BELHARET, Kalî CHARINI, Alec PIQUETON, Cael GUIMARAES FERREIRA, Layane SEGHIER, Yahia OUKILI, Alyah DOUCOURE GRANIER, Adam BOUMEKHLA HOMMADA, Lalia RAHMOUNI, Emilie SI-AHMED

Félicitations aux mariés !

Avril 2022

Glatunji BELLO et Blessing BELLO, Benoit DUFIN et Victoria GODIN

Mai 2022

Romain MICHY et Laetitia PEREIRA

Ils nous ont quittés

Janvier 2022

Julio DE OLIVEIRA ESCADA

Avril 2022

Christian SCHUTZ, Christine VIOL, Jocelyne STEINMANN, André HERRY, Colette GOSSUIN, Patrick SWED, Sami NEKILI

Mai 2022

Marcelle FREMY, Djilali BEHIH, Gérard MARIS, Francis LE FAUCHEUR, Ismet CANTÜRK, Julia RAGOT, Simone BOULEAU, Jacques EECHAUT, Guilhermina GATO VIEIRA, Jean-Claude LAUER, Norbert HUGON, Jean-Louis DOLIQUE



DISPARITION DE NORIA BELHADJ, UNE CANAVÉROISE AU GRAND CŒUR

C'est avec une immense tristesse que la Ville a appris le décès de Noria Belhadj dimanche 19 juin, à l'âge de 65 ans.

Noria Belhadj était originaire d'Algérie et était mère de 3 enfants. Elle a été professeur de mathématiques en Algérie.

Très investie dans la vie de la commune, Noria Belhadj était connue des Canavérois en tant que présidente de l'association Couture et passion. Depuis son enfance, sa mère lui a transmis sa passion de la couture.

À travers son association, elle a, à son tour, partagé son goût pour les étoffes en donnant des cours de couture, en confectionnant des tenues qu'elle présentait lors de manifestations comme « Le miroir des créateurs » qu'elle a créé. Elle répondait toujours présente pour participer à des événements.

Noria a été très active lors des confinements durant la crise Covid. Alors que beaucoup de Canavérois étaient confinés, avec ses adhérentes, elles ont confectionné des masques en tissu qui ont été distribués d'abord aux adhérents du CCAS.

À la retraite, elle s'était inscrite au dispositif « Passe ton CAP couture » avec le Centre municipal La Colline pour obtenir un nouveau diplôme !

Noria Belhadj était une femme bienveillante, gentille, joyeuse, enthousiaste.

Le Maire Jean-Pierre Barnaud, l'ensemble du Conseil municipal et les agents de la Ville adressent leurs plus profondes condoléances et leur soutien à ses enfants, sa famille et à ses proches.



Chennevières
sur Marne

Chennevières Le Mag - Magazine municipal édité par la Ville de Chennevières-sur-Marne

Hôtel de Ville - 14 avenue du Maréchal Leclerc - 94430 Chennevières-sur-Marne - Tél. : 01 45 94 74 74

Service communication : publications@villechennevieres.fr - Direction de la publication : Jean-Pierre Barnaud - Rédacteur en chef : Karen Lafitte - Rédaction : Eleonora Pizzanelli • Camille Martineau - Ont participé à ce numéro : les services municipaux • les associations de Chennevières • Rosette Villesuzanne - Photographies : la mairie • Georges Montchamont • Richard Della Mussia • Stock Adobe - sauf mention DR - Conception et mise en pages : Agence Avantmidi - Impression : RAS - Distribution : Privilège et Communication - Régie publicitaire : CMP - Erika Lespina : 06 69 62 09 97



10-31-1300 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

**DIMANCHE
2 OCT. 2022**



PREMIÈRES
Les foulées canavéroises

Stade Aristide Briand
58 bis rue Aristide Briand

Inscription via le QR Code

8 h - Course 8 km - 8 €
9 h 45 - Course 4 km - 4 €
10 h - Course Famille 2 km - 6 €
(tarif pour 4 personnes)

Les fonds seront reversés à la Ligue contre le Cancer

Chennevières sur Marne
20^e TERRE DE JEUX 24

f - i - t - www.chennevieres.com

Événement : l'animal en ville, de 14 h à 18 h, Espace municipal Jean Moulin
Lire page 22



Samedi 15 octobre

Culture : escape game à la médiathèque Albert Camus. **Lire page 28**

Culture : spectacle « Faire un break à Chennevières » à 20 h 30 au Théâtre Roger Lafaille
Lire page 24



Mardi 18 octobre

Devoir de mémoire : commémoration du 60^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, à 18 h 30 au Monument pour la Paix
Lire page 23

Vendredi 21 octobre

Culture : Les Petits Plus « Jazz à Chennevières » à partir de 19 h 30 au Théâtre Roger Lafaille
Lire page 25

Mardi 25 octobre

Culture : projection « Agatha ma voisine détective » à la médiathèque Albert Camus
Lire page 28

Vendredi 4 novembre

Jeunesse : finale du concours d'éloquence au théâtre Roger Lafaille
Lire page 16

Du 7 au 17 novembre

Devoir de mémoire : exposition « Les Val-de-Marnais remarquables » au Théâtre Roger Lafaille
Lire page 23

Vendredi 11 novembre

Devoir de mémoire : commémoration de l'Armistice de la Première guerre mondiale et hommage à tous les morts pour la France, à 12 h au Monument pour la Paix
Lire page 23

Vendredi 18 novembre

Culture : spectacle « Historock » à 20 h 30 au Théâtre Roger Lafaille. **Lire page 24**

Vendredi 25 novembre

Culture : Les Petits Plus « À la bonne franquette » à partir de 19 h 30 au Théâtre Roger Lafaille
Lire page 25

À NE PAS MANQUER

Dimanche 18 septembre

Culture : lancement de la saison culturelle et spectacle ZZAJ Duo des cimes, à 16 h au Théâtre Roger Lafaille
Lire page 24



Samedi 24 septembre

Événement : Enfance et jeunesse en fête, de 14 h à 19 h, sur le thème du développement durable et de la science
Lire page 22

Culture : spectacle « A fleur d'oignon » à 20 h 30 au Théâtre Roger Lafaille
Lire page 24

Dimanche 2 octobre

Sport : les 1^{ères} Foulées canavéroises, pour 2, 4 ou km au départ du stade Aristide Briand
Lire page 22



Samedi 8 octobre

Culture : rentrée littéraire de la médiathèque Albert Camus. **Lire page 28**

Dimanche 9 octobre

Environnement : Clean ta Colline au Bois l'Abbé avec les jeunes, de 9 h à 12 h. **Lire page 16**

Samedi 10 septembre

Santé : Don du sang de 9 h 30 à 13 h 30 Espace Municipal Jean Moulin
Lire page 13

Du 14 au 16 septembre

Événement : journées Portes ouvertes du Centre Municipal La Colline
Lire page 14

Dimanche 18 septembre

Événement : Journée du patrimoine de 14 h à 19 h Place Tukums, au Fort de Champigny, à l'église Jean XXIII : balades, animations, expositions
Lire page 22

monsieurstore.com



Monsieur Store
Dubos Verger & Associés



1000 FAÇONS D'AIMER SA MAISON

STORES - PERGOLAS - PORTAILS - PORTES DE GARAGE - PORTES D'ENTRÉE
FENÊTRES - VOLETS - VÉRANDAS - PORTES D'INTÉRIEUR

Monsieur Store Chennevières | 56 Rue Aristide Briand, 94430 Chennevières | 01 45 94 02 11